



Janvier 2026



**ANNEXE
MÉTHODOLOGIQUE
ET DONNÉES REPÈRES**

L'emploi agricole en 2035

Prospective quantitative
sur l'évolution de l'emploi
en production agricole en Bretagne

bretagne.chambres-agriculture.fr



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE**

L'emploi agricole en 2035

Annexe méthodologique et données repères

Janvier 2026



SOMMAIRE

PARTIE 1 – METHODOLOGIE DE TRAVAIL	5
1- Le champ de l'étude	5
1-1 Le champ des activités	5
1-2 Le champ des emplois	5
2- Les données statistiques utilisées	6
2-1 Les données statistiques sur l'emploi en production agricole	6
L'emploi dans les exploitations	6
Précision sur les salariés des groupements d'employeurs	6
Les autres données sur l'emploi dans les exploitations	7
Les données sur les emplois dans les ETA, Cuma et services de remplacement	7
2-2 Les autres données statistiques : l'évolution des volumes de production	7
3- Les cinq grands domaines de production retenus	8
4- Les scénarios.....	10
4-1 Le choix des trois scénarios	10
4-2 La synthèse des scénarios	10
5- Les groupes de travail.....	10
6- L'horizon de travail	11

PARTIE 2 : LES DONNEES UTILISEES	12
1- La production agricole bretonne	12
1-1 Valeur et SAU par secteur	12
1-2 Les emplois en production agricole et dans les services associés	13
Les emplois en production agricole.....	13
Les emplois dans les ETA, Cuma et services de remplacement	17
2- Les élevages herbivores.....	18
2-1 La production en élevages herbivores	18
Production laitière.....	18
Gros bovins.....	19
Veaux de boucherie.....	19
Ovins caprins	20
2-2 Les emplois en élevages herbivores.....	21
L'emploi en herbivores : les données utilisées pour le chiffrage des scénarios	21
L'emploi en herbivores : profil des chefs d'exploitation	22
3- Les élevages porcins.....	25
3-1 La production porcine	25
3-2 Les emplois en élevages porcins	25
L'emploi en porc : données utilisées pour le chiffrage des scénarios.....	25
L'emploi en porc : profil des chefs d'exploitation	26
4- Les élevages avicoles.....	28
4-1 La production avicole	28
Production d'œufs de consommation.....	28
Production de volailles de chair	28
4-2 Les emplois en élevages avicoles	29
L'emploi en aviculture : données utilisées pour le chiffrage des scénarios	29
L'emploi en aviculture : profil des chefs d'exploitation	30
4-3 Distinction entre poules pondeuses et volaille de chair	31
Les exploitations spécialisées en aviculture	31
Le cheptel dans les exploitations spécialisées en aviculture.....	32
L'emploi dans les exploitations spécialisées en aviculture	33
L'emploi dans les exploitations spécialisées en poules pondeuses	34
L'emploi dans les exploitations spécialisées en volailles de chair.....	34

5- Les cultures spécialisées	35
5-1 Description des différentes activités en cultures spécialisées.....	35
5-2 La production en cultures spécialisées.....	36
Légumes destinés à la transformation	36
Légumes pour le marché du frais	37
Cultures fruitières.....	38
Horticulture, pépinière.....	38
5-3 Les emplois en cultures spécialisées.....	39
L'emploi en cultures spécialisées : données utilisées pour le chiffrage des scénarios	39
L'emploi en cultures spécialisées : profil des chefs d'exploitation	40
L'emploi en cultures spécialisées : l'emploi dans les exploitations ayant des légumes.....	43
L'emploi en cultures spécialisées : comparaison des emplois en ETP des emplois en nombre de personnes, dans les exploitations ayant des légumes	44
6- Les grandes cultures	47
6-1 La production en grandes cultures.....	47
6-2 Les emplois en grandes cultures	47
L'emploi en grandes cultures : données utilisées pour le chiffrage des scénarios	47
L'emploi en grandes cultures : profil des chefs d'exploitation.....	48
7- Les emplois dans les ETA, Cuma et services de remplacement	49

1- Le champ de l'étude

1-1 Le champ des activités

Les activités de production agricoles prises en compte sont les productions agricoles végétales et animales. Ces activités sont celles que l'on retrouve dans la classification des Otex (Orientation Technico-Economique des Exploitations) utilisée par Agreste, le service statistique ministériel de l'agriculture.

Liste des Otex :

- Céréales et/ou oléoprotéagineuses
- Autres grandes cultures
- Légumes ou champignons
- Fleurs et/ou horticulture diverse
- Fruits ou autres cultures permanentes
- Bovins lait
- Bovins viande
- Bovins mixte
- Ovins ou caprins
- Equidés et/ou autres herbivores
- Porcins
- Volailles
- Combinaisons de granivores (porcins, volailles)
- Polyculture et/ou polyélevage

Sont prises en compte également **les activités des ETA (Entreprises de Travaux Agricoles) ainsi que des Cuma (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole)** dans la mesure où elles réalisent leur travail sur les exploitations, et où ce travail est un pan majeur de l'activité des travaux des champs des exploitations.

Les services de remplacement sont également pris en compte puisque leur activité permet le remplacement d'actifs agricoles absents momentanément sur les exploitations et contribue donc au travail direct de l'exploitation agricole.

1-2 Le champ des emplois

Les emplois sont ceux présents dans les exploitations agricoles, selon la classification et le mode de comptabilisation utilisés par Agreste pour le Recensement Agricole (RA) :

- **Non-salariés agricoles (ou emplois familiaux) :**
 - Chefs d'exploitation (au sens chefs d'exploitation et coexploitants)
 - Conjointes et autres actifs familiaux
- **Salariés agricoles :**
 - Salariés permanents
 - Saisonniers et occasionnels

Les ETA, Cuma et services de remplacement faisant partie du champ de l'étude, **les salariés de ces structures** ont donc également été pris en compte.

2- Les données statistiques utilisées

2-1 Les données statistiques sur l'emploi en production agricole

L'emploi dans les exploitations

Les **données sur l'emploi** dans les exploitations agricoles ont été **fournies par la DRAAF Bretagne** et sont issues :

- pour les années 2010 et 2020, des Recensements agricoles (source : Agreste, Recensement agricole),
- pour les autres années disponibles, des **Estimations d'emploi agricole**, EEA (Source : Agreste - Recensement agricole ; MSA ; traitements SSP).

Au global, les données fournies concernent les **années 2010 et 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 (2023 provisoire¹)**.

Les emplois sont comptabilisés en **équivalents temps plein (ETP)**.

Les données ont été fournies :

- par **Otex** (voir la liste ci-avant)
- et par **statut d'emploi** :
 - Chefs d'exploitation,
 - Conjointes et autres actifs familiaux,
 - Salariés permanents,
 - Saisonniers et occasionnels.

Précision sur les salariés des groupements d'employeurs

Dans les données fournies par la DRAAF Bretagne, les salariés employés dans le cadre de groupements d'employeurs **sont bien comptabilisés avec les salariés, qu'ils soient permanents ou saisonniers/occasionnels**.

En effet, dans **l'enquête du Recensement Agricole**, sont considérés comme (cf. questionnaire du RA) :

- **salariés permanents**, les salariés ayant travaillé, à temps partiel ou à temps complet sur l'exploitation, pendant au moins 8 mois sur l'année. Ces personnes peuvent avoir été employées par l'exploitation ou par un tiers dont un groupement d'employeurs.
- **main d'œuvre occasionnelle ou saisonnière** (y compris stagiaires) et d'appoint (hors apprentis), les personnes ayant travaillé sur l'exploitation, à temps partiel ou à temps complet, pendant moins de 8 mois sur l'exploitation. Ces personnes peuvent avoir été employées par l'exploitation ou par un tiers dont un groupement d'employeurs.

Au final, les salariés employés dans le cadre d'un groupement d'employeurs sont comptabilisés :

- **avec les salariés permanents s'ils ont travaillé plus de 8 mois de l'année** sur l'exploitation (qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel).
- **avec les salariés saisonniers et occasionnels s'ils ont travaillé moins de 8 mois de l'année** sur l'exploitation (qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel).

¹ Pour les données sur le salariat, les données provisoires 2023 se basent sur la tendance observée entre 2019 et 2022.

Les autres données sur l'emploi dans les exploitations

Concernant la **filière avicole**, des données complémentaires ont été fournies par la DRAAF Bretagne pour permettre de distinguer, au sein de la filière volaille, ce qui relevait de la **production d'œufs** de ce qui relevait de la production de **volaille de chair**. Ainsi, des données des recensements agricoles de 2010 et 2020 sur les emplois, les exploitations et les cheptels, ont été fournies pour ces deux activités, poules pondeuses et volaille de chair.

Enfin, **d'autres indicateurs sur les chefs d'exploitation** ont été fournis par la DRAAF Bretagne, notamment des **éléments d'analyse complémentaires** sur :

- **l'âge** des chefs d'exploitation,
- le **temps de travail** des chefs d'exploitation,
- les chefs d'exploitation selon le **statut, individuel ou en société**, de leur exploitation,
- les chefs d'exploitation selon la **dimension économique** de leur exploitation, afin d'identifier les micro-entreprises, c'est-à-dire les exploitations dont la PBS (valeur économique potentielle de la production) est inférieure à 25 000 euros par an.

Ces éléments ont été fournis par Otex soit pour les années 2010 et 2020, soit pour l'année 2020 uniquement.

Les données sur les emplois dans les ETA, Cuma et services de remplacement

Pour les **salariés des ETA**, les données ont été communiquées par **l'EDT Bretagne**. Il s'agit des emplois salariés des ETA en ETP issues de la source MSA. Les données s'arrêtent à l'année 2020 car ensuite, il semble que les données sur les ETA incluent en plus les salariés du ramassage de volaille.

Pour les **salariés des Cuma**, les données ont été communiquées par la **Fédération Régionale des Cuma de Bretagne** (FRCuma). Il s'agit des données sur les effectifs salariés permanents. Cet indicateur ne comptabilise donc pas les emplois saisonniers. Et il s'agit du seul **indicateur sur l'emploi en effectif et non pas en ETP**. Mais compte-tenu du volume d'emploi assez limité, ces biais sont considérés comme acceptables.

Pour les **salariés des services de remplacement**, les données ont été fournies par la **Fédération régionale des Services de Remplacement de Bretagne** (FRSR). Les données sont en ETP.

2-2 Les autres données statistiques : l'évolution des volumes de production

Afin de contribuer aux analyses, les principales données sur l'évolution des volumes de production ont été présentées aux groupes de travail. Ces évolutions étaient des éléments indispensables pour envisager les évolutions futures pour les différents scénarios.

3- Les cinq grands domaines de production retenus

Les données sur l'emploi dans les exploitations communiquées par la DRAAF Bretagne étaient réparties par Otex, avec 14 Otex différentes.

Otex
Céréales et/ou oléoprotéagineuses
Autres grandes cultures
Légumes ou champignons
Fleurs et/ou horticulture diverse
Fruits ou autres cultures permanentes
Bovins lait
Bovins viande
Bovins mixte
Ovins ou caprins
Equidés et/ou autres herbivores
Porcins
Volailles
Combinaisons de granivores (porcins, volailles)
Polyculture et/ou polyélevage

Il n'était pas possible de poser des hypothèses distinctes pour chacune de ces 14 Otex. Il a donc été nécessaire, pour faciliter l'analyse, de regrouper les emplois selon les **cinq grands domaines de production** qui ont été retenus, à savoir :

- les **herbivores**,
- le **porc**,
- l'**aviculture**,
- les **cultures spécialisées**,
- les **grandes cultures**.

Un premier regroupement d'Otex permet d'obtenir :

Grands domaines de production	Otex
Herbivores	Bovins lait
	Bovins viande
	Bovins mixte
	Ovins ou caprins
	Equidés et/ou autres herbivores
Porc	Porcins
Aviculture	Volailles
Grandes cultures	Céréales et/ou oléoprotéagineuses
Cultures spécialisées	Légumes ou champignons
	Fleurs et/ou horticulture diverse
	Fruits ou autres cultures permanentes
Autres Otex	Autres grandes cultures
	Combinaisons de granivores (porcins, volailles)
	Polyculture et/ou polyélevage

Il restait donc **les emplois de trois Otex** (Autres grandes cultures, Combinaisons de granivores, Polyculture et/ou polyélevage) à **répartir** dans les différents domaines de production. La clé de répartition des ETP a été établie, pour chacune des trois Otex, à partir de la répartition de la PBS (Production Brute Standard, qui correspond à la valeur économique potentielle de la production) de l'Otex par production.

Ainsi par exemple, dans l'Otex Combinaisons de granivores, 33 % de la PBS est réalisée en bovins. Donc 33 % des ETP de l'Otex Combinaisons de granivores ont été affectés aux ETP du domaine de production des herbivores.

Cela a permis d'aboutir à la répartition suivante :

Grands domaines de production	Otex
Herbivores	Bovins lait
	Bovins viande
	Bovins mixte
	Ovins ou caprins
	Equidés et/ou autres herbivores
	33 % de Combinaisons de granivores (porcins, volailles)
	41 % de Polyculture et/ou polyélevage
Porc	Porcins
	39 % de Combinaisons de granivores (porcins, volailles)
	17 % de Polyculture et/ou polyélevage
Aviculture	Volailles
	28 % de Combinaisons de granivores (porcins, volailles)
	10 % de Polyculture et/ou polyélevage
Grandes cultures	Céréales et/ou oléoprotéagineuses
	20 % de Autres grandes cultures
	14 % de Polyculture et/ou polyélevage
Cultures spécialisées	Légumes ou champignons
	Fleurs et/ou horticulture diverse
	Fruits ou autres cultures permanentes
	80 % de Autres grandes cultures
	18 % de Polyculture et/ou polyélevage

4- Les scénarios

4-1 Le choix des trois scénarios

Trois des cinq scénarios de l'étude « **Agricultures bretonnes 2040 : 5 scénarios d'avenir** » (Chambres d'agriculture de Bretagne – 2022) **ont été retenus** pour faire l'objet d'une quantification des emplois en production agricole.

Le choix des trois scénarios a été validé par le Comité de pilotage de l'étude, sur proposition du Groupe de Travail économie – emploi des élus de la Chambre d'agriculture de Bretagne. Il s'agit des scénarios suivants :

- **Une agriculture en mode résistance**, où règles environnementales et non-renouvellement des actifs entraînent un déclin de l'élevage (scénario tendanciel).
- **L'agriculture vise la neutralité carbone** : des agriculteurs au service d'un projet de société.
- **Une agriculture plus végétale** : l'élevage recule et offre une place croissante aux productions végétales.

4-2 La synthèse des scénarios

Les trois scénarios retenus ont été synthétisés pour être présentés aux groupes de travail (cf. ci-après).

Deux types de présentation de chaque scénario ont été réalisés :

- Une présentation **très synthétique** du scénario au travers de ses déterminants, de ses éléments constitutifs fondamentaux.
- Une présentation axée sur les **principaux facteurs** du scénario **pouvant avoir un impact sur l'évolution de l'emploi dans les exploitations**.

5- Les groupes de travail

Cinq groupes de travail se sont réunis, **chacun sur une journée**, entre **octobre 2024 et janvier 2025**.

Chaque groupe de travail a travaillé sur un **grand domaine de production** (herbivores, porc, aviculture, cultures spécialisées, grandes cultures).

Ces groupes étaient composés de responsables professionnels et de collaborateurs représentant une diversité de structures : organisations professionnelles agricoles (Chambre d'agriculture de Bretagne, Anefa Bretagne, Comité Régional Porcin de Bretagne, Commission Paritaire Régionale de l'Emploi en agriculture, Groupe Inter Volailles Chair de Bretagne, FRCuma), syndicats agricoles (FRSEA), interprofessions (Interbev Bretagne, Centre Interprofessionnel Laitier de l'Ouest), groupements de producteurs (UGPVB), coopératives (Cooperl, La Coopération Agricole Grand Ouest, Porc Armor Evolution, Eureden pondeuse, Evel'Up, Les Maraîchers d'Armor), instituts techniques (Institut de l'Elevage), prestataires de services agricoles (Seremor, Entrepreneurs Des Territoires), organismes de formation agricole (CNEAP, VIVEA), administration (Draaf Bretagne).

Sur la base des matériaux présentés ci-avant (données statistiques et scénarios), ces groupes de travail ont apporté leurs réflexions et analyses, pour ensuite déterminer les hypothèses d'évolution de l'emploi agricole à l'horizon 2035.

A noter que les analyses et hypothèses formulées dans le cadre de ces groupes de travail peuvent parfois être différentes des quantifications sur les volumes, les surfaces et les cheptels qui avaient été réalisées en 2021 et 2022 pour le scénario neutralité carbone. Dans cette étude de 2025 sur l'emploi, d'autres facteurs ont pu être mis en avant, conduisant ainsi à approches et des hypothèses différentes.

Précisions sur la méthode pour choisir les hypothèses concernant les conjoints et autres actifs familiaux et concernant les salariés des ETA, Cuma et services de remplacement

A noter que les hypothèses (une par scénario) sur l'évolution du nombre de **conjoints et autres actifs familiaux** ont été déterminées uniquement par le **groupe de travail herbivores**. Ces hypothèses fixées par ce groupe pour cette catégorie d'emplois ont été appliquées aux autres domaines de production.

De même, les hypothèses sur l'évolution du nombre de **salariés dans les services de remplacement** ont été déterminées uniquement par le **groupe de travail herbivores**.

Enfin, concernant les hypothèses sur l'évolution du nombre de **salariés dans les ETA et dans les Cuma**, elles s'appuient sur les évaluations du **groupe de travail herbivores** et du **groupe de travail grandes cultures**. Quand ces hypothèses n'étaient pas les mêmes, un arbitrage technique a été réalisé pour choisir l'hypothèse la plus cohérente ou déterminer une hypothèse intermédiaire.

6- L'horizon de travail

L'horizon de travail de l'étude a été fixé à **2035**.

Les dernières données disponibles sur l'emploi étant celles de 2023, les calculs d'évolution ont porté sur la période 2023/2035, soit un horizon de 12 années.

PARTIE 2 : LES DONNEES UTILISEES

Cette partie présente des données statistiques sur les productions et l'emploi agricole. Ce sont des éléments de référence qui ont aidé à déterminer les hypothèses d'évolution de l'emploi à l'horizon 2035.

1- La production agricole bretonne

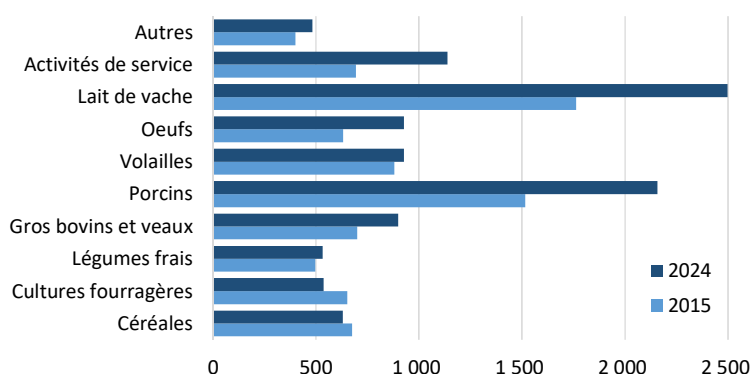
1-1 Valeur et SAU par secteur

La valeur de la production agricole bretonne est de **10,7 milliards d'euros en 2024**, en augmentation de 28 % par rapport à 2015.

Sur la période, la part de cette valeur a particulièrement progressé en œuf, porc et lait de vache, ainsi que dans les activités de service.

Elle a diminué en céréales et cultures fourragères.

Evolution de la répartition de la valeur de la production agricole bretonne (en millions d'€)

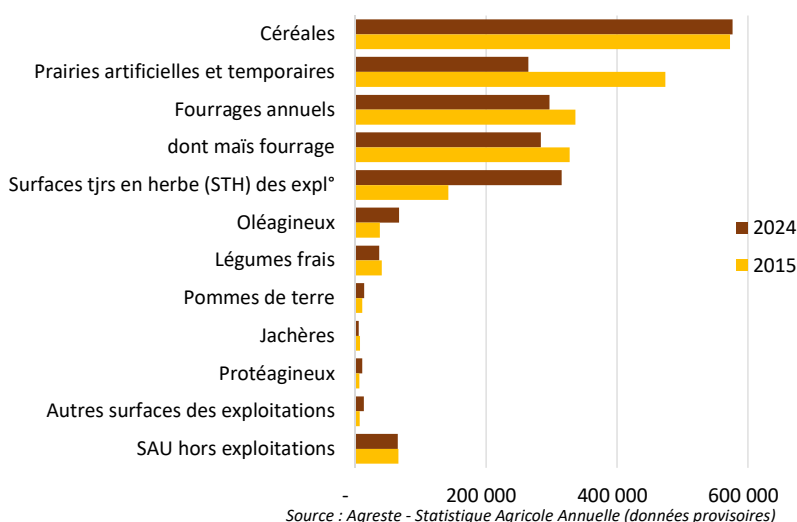


Source : Agreste - Draaf Bretagne - Comptes régionaux de l'agriculture (données provisoires)

La SAU (Surface Agricole Utilisée) bretonne a perdu 2 % entre 2015 et 2024. Elle est de **1 603 653 hectares** en 2024, soit 6 % de la SAU nationale et 58 % de la surface totale régionale.

Sur les neuf dernières années, les surfaces toujours en herbe des exploitations ont progressé, tandis que les prairies artificielles et temporaires ont diminué.

Evolution de la répartition de la SAU bretonne (en ha)



Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle (données provisoires)

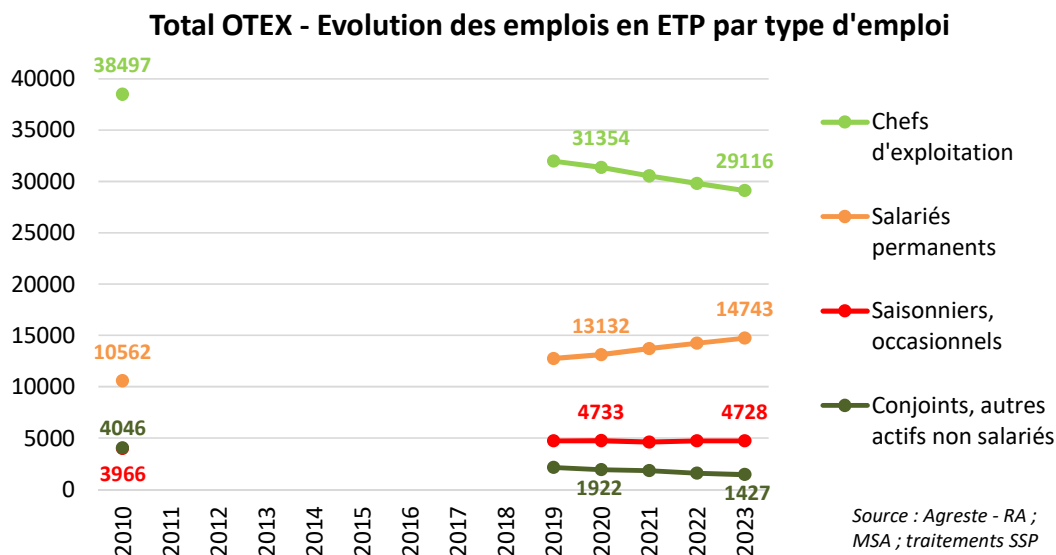
1-2 Les emplois en production agricole et dans les services associés

C'est à partir des données présentées ci-après qu'ont été posées des hypothèses pour calculer l'évolution de l'emploi en production agricole à l'horizon 2035 selon les trois scénarios retenus.

Les emplois en production agricole

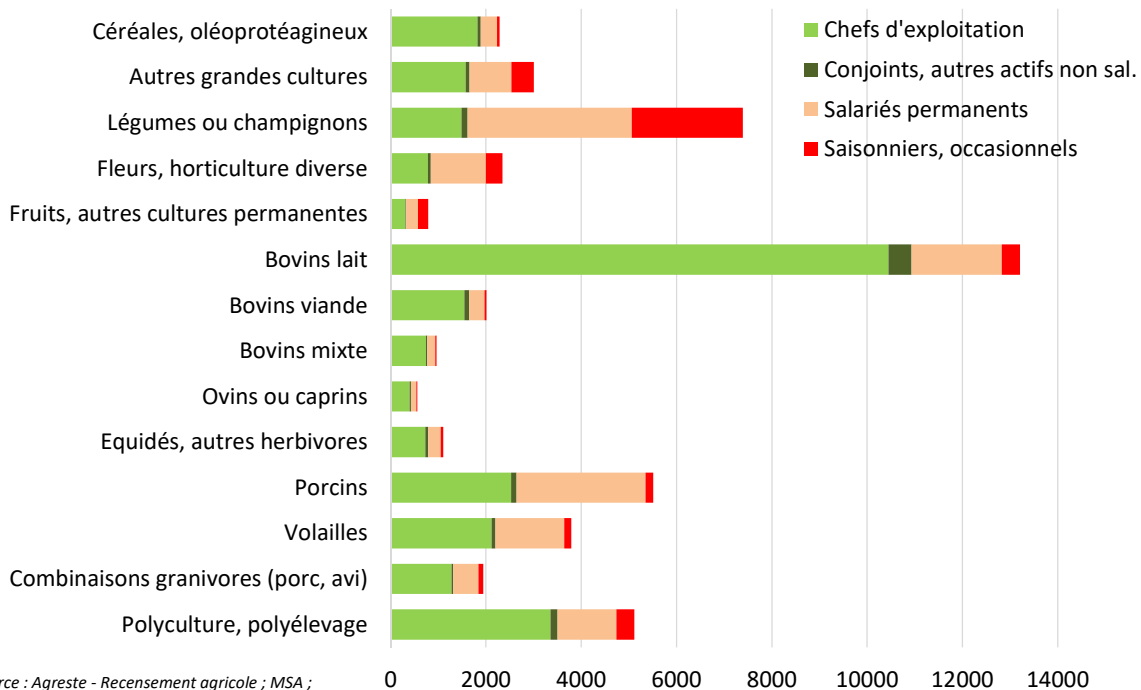
Les données sur l'emploi en production agricole sont issues de la **source Agreste** et ont été fournies par la Draaf Bretagne. Ces données portent sur les **années 2010 à 2023** (2023 provisoires), à savoir les années disponibles au moment de la réalisation de l'étude. Elles sont en **ETP (équivalent temps plein)**. Les emplois sont répartis par **OTEX (orientation technico-économique)**, c'est-à-dire en fonction de l'orientation dominante de production de l'exploitation.

- Sur la période 2010/2020, la tendance est :
 - à la diminution des ETP familiaux (-2,4 % par an en moyenne),
 - et à la progression du salariat (+2,1 % par an).
- Sur la période plus récente, entre 2020 et 2023 :
 - la diminution des ETP familiaux se poursuit, voire s'accélère (-2,8 % par an en moyenne),
 - la progression du salariat s'amplifie (+2,9 % par an), avec un développement du salariat permanent et une stabilisation du salariat saisonnier ou occasionnel.



- **50 015 emplois en ETP en production agricole sont comptabilisés en 2023 en Bretagne.**
- **Les deux principaux secteurs en termes d'emplois sont :**
 - **l'élevage Bovins lait avec 26 % des ETP,**
 - **la culture de Légumes ou champignons avec 15 % des ETP.**

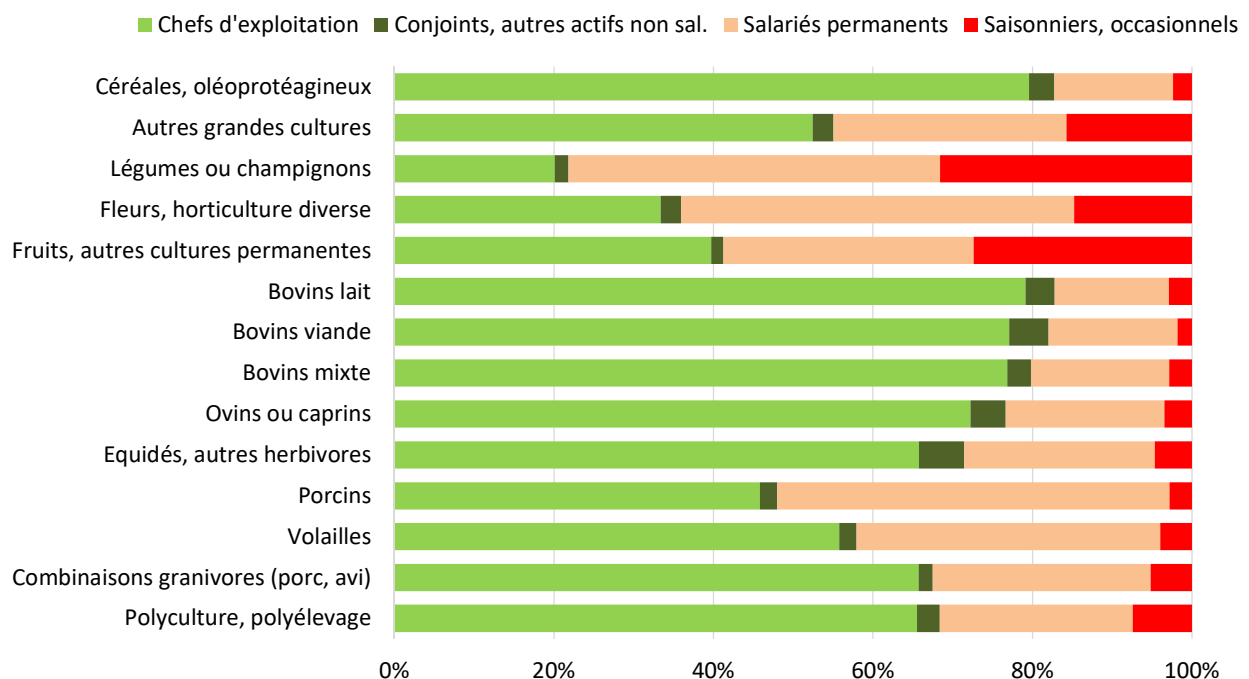
Emplois en ETP par Otxet et par type d'emploi en 2023



Source : Agreste - Recensement agricole ; MSA ; traitements SSP. Données Bretagne 2023 provisoires

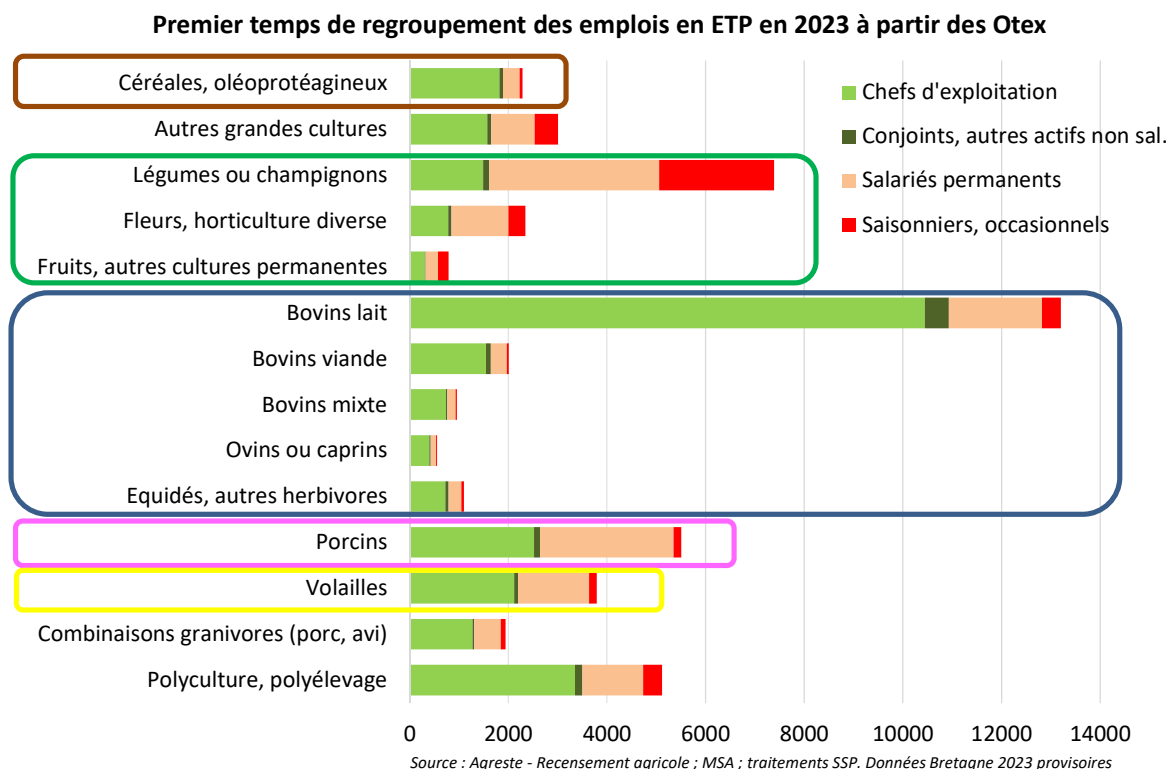
- Les **chefs d'exploitation** représentent 58 % du total des ETP.
- Leur place est encore plus importante :
 - dans les **élevages herbivores** (jusqu'à 79 % des ETP en Bovins lait),
 - ainsi qu'en **Céréales et oléoprotéagineux** (80 %).
- Les **salariés** (permanents, saisonniers ou occasionnels) représentent 39 % du total des ETP.
- Ils sont particulièrement représentés en **cultures spécialisées** avec :
 - 78 % des ETP en Légumes ou champignons,
 - 64 % des ETP en Fleurs, horticulture diverse,
 - 59 % des ETP en Fruits, autres cultures permanentes.
- En **élevage**, les salariés sont aussi présents :
 - en Porcins (52 % de salariés),
 - et en Volailles (42 % de salariés).

Répartition des emplois en ETP par type d'emploi en 2023 pour les différentes Otex



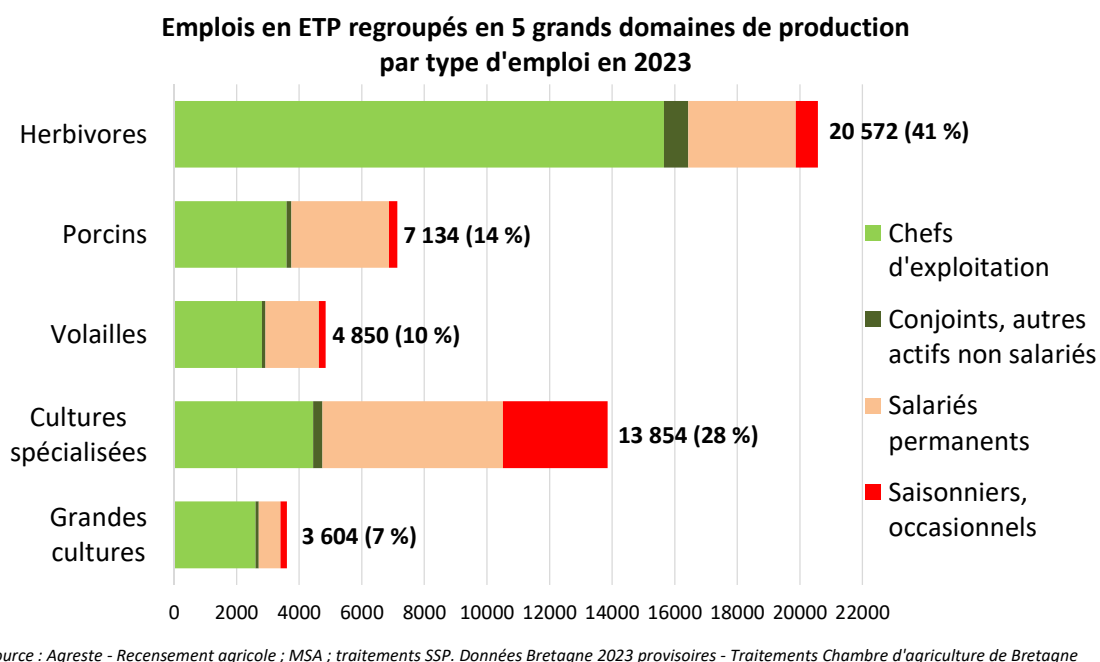
Source : Agreste - Recensement agricole ; MSA ; traitements SSP. Données Bretagne 2023 provisoires

Le regroupement des emplois par Otex en cinq grand domaines de production est réalisé ainsi :

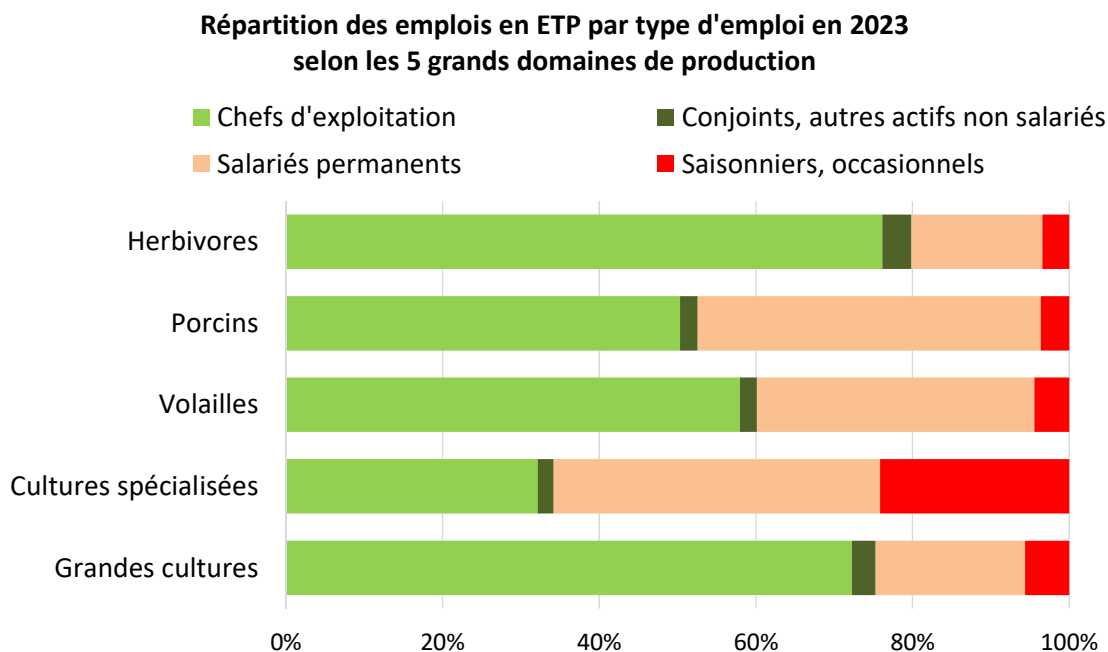


Dans un **deuxième temps**, les emplois des trois Otax restantes (Autres grandes cultures, Combinaisons de granivores, Polyculture et/ou polyélevage) sont répartis dans les différents domaines de production (voir la PARTIE 1 – METHODOLOGIE DE TRAVAIL : 3- Les cinq grands domaines de production retenus, pages 8 et 9).

Au final, **les 50 015 ETP sont répartis ainsi au sein de cinq grands domaines de production** :



- La part des emplois non-salariés (chefs d'exploitation, conjoints et autres actifs non-salariés) sont majoritaires en élevages herbivores (80 % des ETP) et en grandes cultures (75 %).
- Les emplois salariés représentent les deux tiers des ETP en cultures spécialisées.
- Les emplois sont mieux répartis entre emplois salariés et non-salariés en élevages porcins et en élevages avicoles (respectivement 47 % et 40 % d'ETP salariés).



Source : Agreste - Recensement agricole ; MSA ; traitements SSP. Données Bretagne 2023 provisoires - Traitements Chambre d'agriculture de

Les emplois dans les ETA, Cuma et services de remplacement

Environ **3 400 emplois salariés supplémentaires** sont comptabilisés en plus des emplois des exploitations. Il s'agit de prendre en compte les emplois qui interviennent le plus directement dans les exploitations, à savoir les salariés qui interviennent pour la conduite des machines agricoles (ETA et Cuma) et les salariés qui assurent le remplacement d'actifs agricoles absents (services de remplacement).

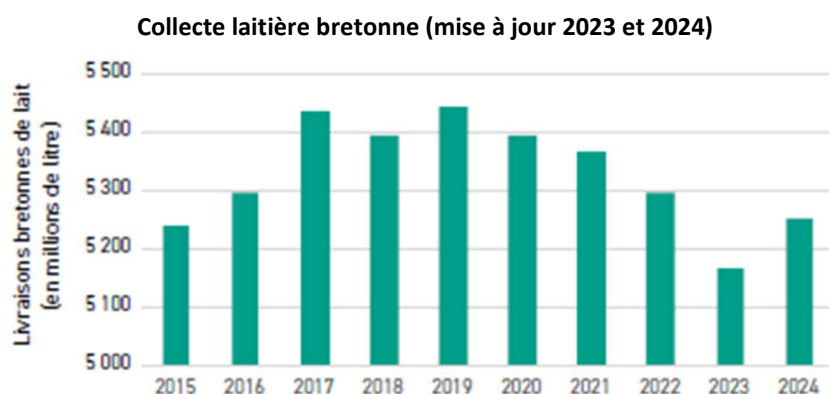
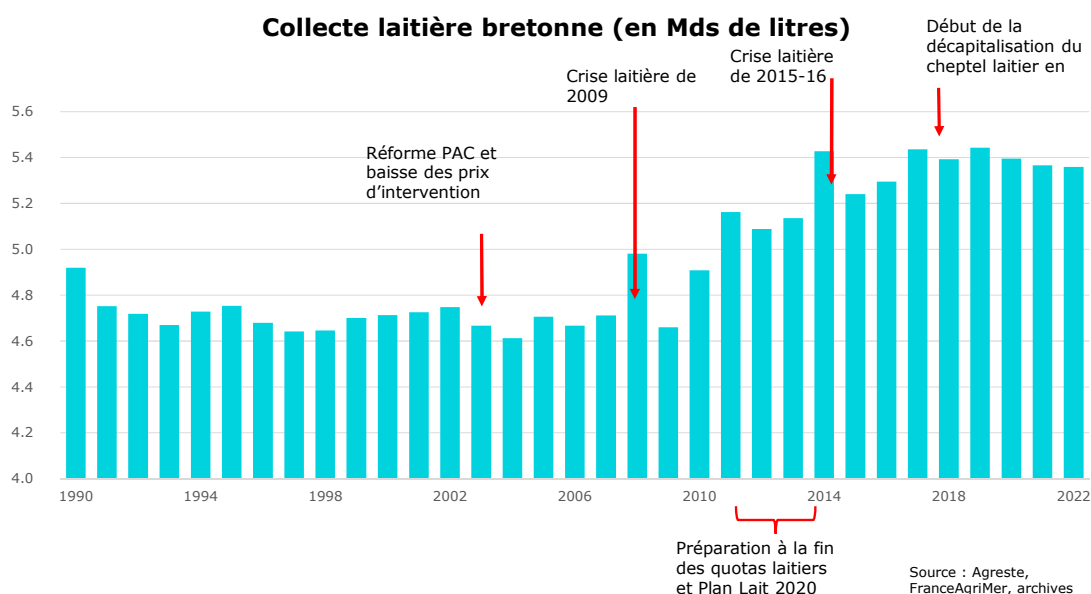
Les données utilisées sont celles disponibles au moment de la réalisation de l'étude, avec des limites quant aux années disponibles et au mode de comptabilisation des salariés (voir le graphique dans la PARTIE 2 : LES DONNEES UTILISEES ; 7- Les emplois dans les ETA, Cuma et services de remplacement, page 49).

2- Les élevages herbivores

2-1 La production en élevages herbivores

Production laitière

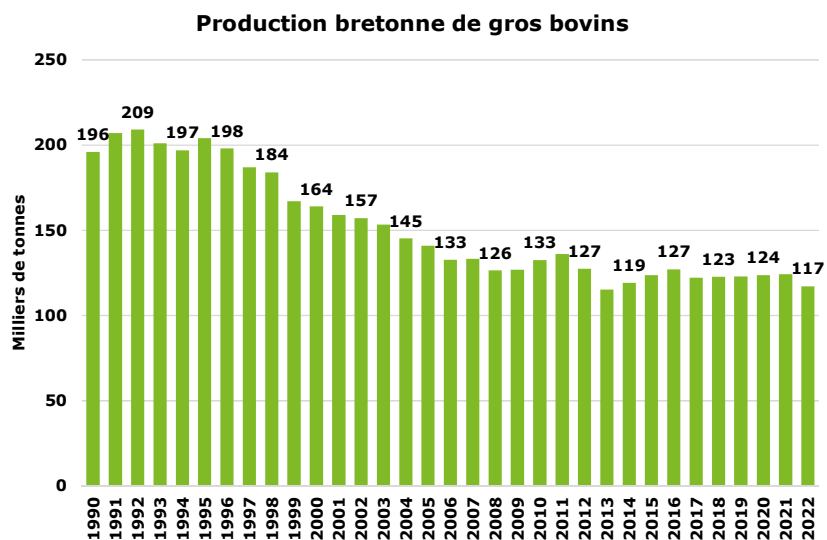
- Depuis 2019, un début de décapitalisation du cheptel laitier s'opère et se traduit par une baisse de la collecte laitière.
- Le léger rebond en 2024 ne compense pas les années de baisse. En 2025, la production progresse de nouveau.



Source : Agreste – FranceAgriMer – SAA, Enquête mensuelle laitière

Gros bovins

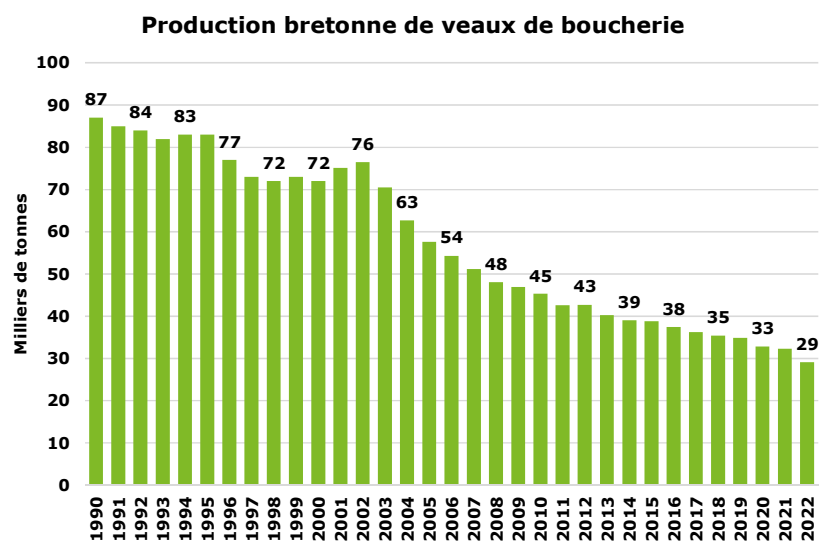
- La production de gros bovins est en baisse au cours des années 1990
- L'assouplissement puis la fin des quotas laitiers permettent un accroissement du cheptel laitier.
- Des volumes relativement stables entre 2005 et 2021...
- ... mais une baisse de production en 2022 en raison de la décapitalisation des cheptels laitiers et allaitants.



Source : Agreste – SAA

Veaux de boucherie

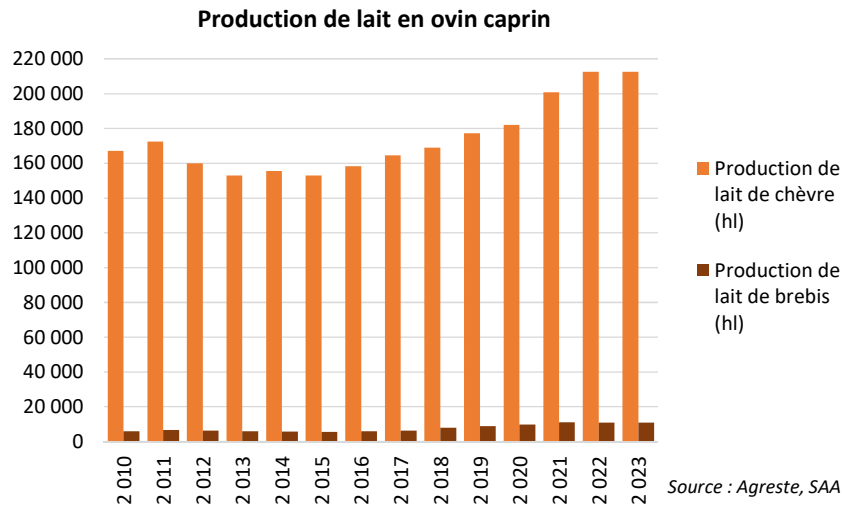
- Une production de veaux de boucherie en régression depuis les années 1990...
- ... avec un recul encore plus marqué depuis le début des années 2000...
- ... en raison notamment d'une baisse de la consommation française



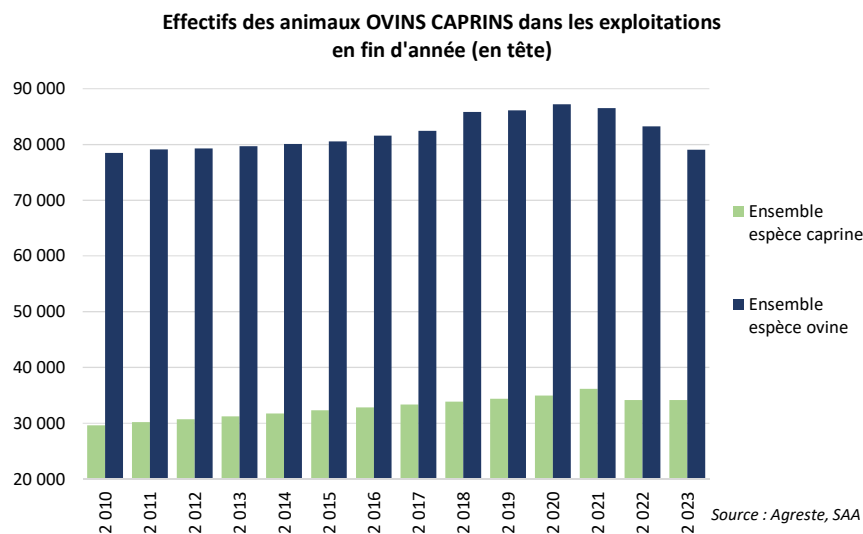
Source : Agreste – SAA

Ovins caprins

- La production de lait de chèvre progresse depuis le milieu des années 2010, avec une accélération au début des années 2020, pour finir par une stabilisation en 2023.



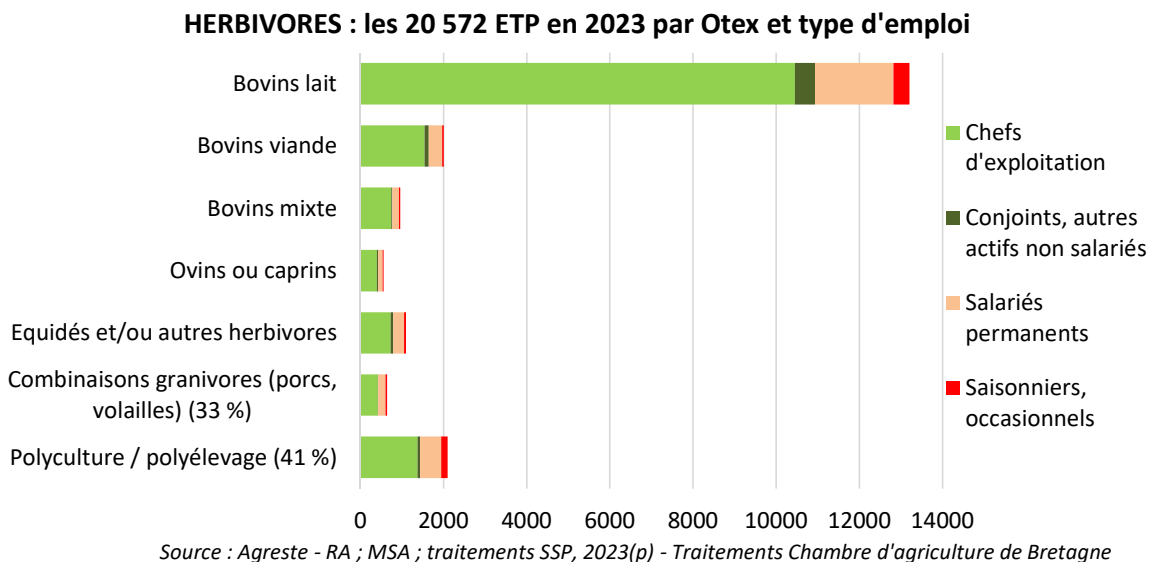
- Après une période de stabilité (2010/2015), le nombre d'ovins a progressé entre 2016 et 2020, pour diminuer ensuite.



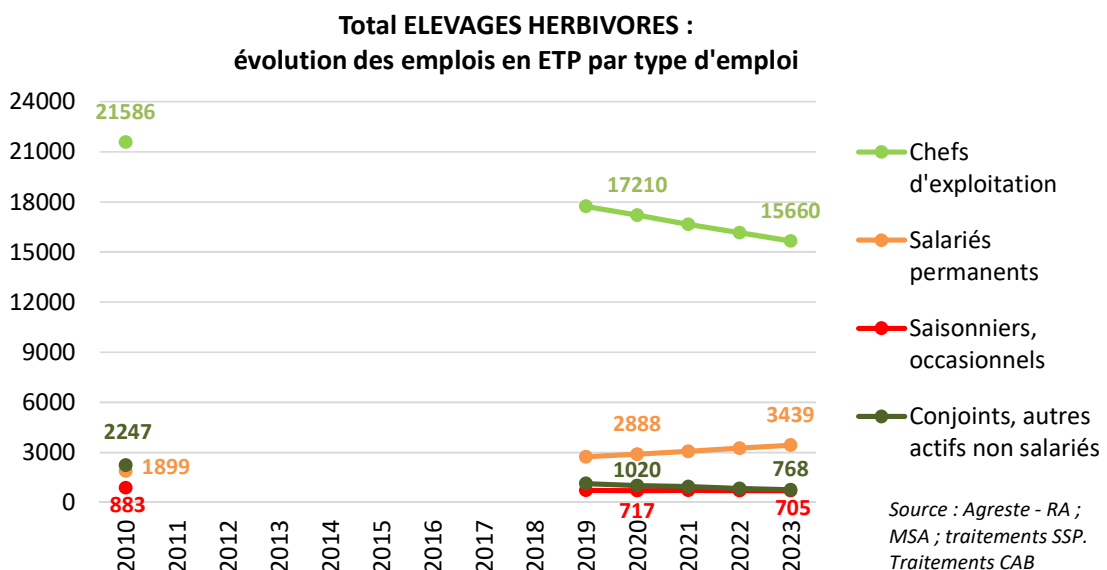
2-2 Les emplois en élevages herbivores

L'emploi en herbivores : données utilisées pour le chiffrage des scénarios

- En élevages herbivores, 64 % des emplois en ETP proviennent de l'Otex Bovins lait.
- Au total, les élevages spécialisées de bovins (Bovins lait, Bovins viande, Bovins mixte) regroupent 79 % des ETP du domaine des herbivores.



- La diminution des éleveurs d'herbivores en ETP s'accélère entre les périodes 2010/2020 (-2,2 % par an en moyenne) et 2020/2023 (-3,1 % par an).
- A l'inverse, la progression du nombre de salariés permanents en élevage herbivore accélère sur la période 2020/2023 (+6,0 % par an en moyenne) par rapport à la période 2010/2020 (+4,3 % par an).
- La part des ETP salariés passe de 10 % en 2010 à 20 % en 2023.



L'emploi en herbivores : profil des chefs d'exploitation

- Les éleveurs d'herbivores travaillent davantage à temps complet par rapport à l'ensemble des chefs d'exploitation

Caractéristiques des chefs d'exploitation en herbivores¹

Critère	Année	HERBIVORES	vs toutes Otex
Age	2020	37 % des éleveurs d'herbivores ont plus de 55 ans	39 %
Temps de travail	2020	87 % des éleveurs d'herbivores sont à temps complet	78 %
	2020	10 % des éleveurs d'herbivores sont à mi-temps ou moins	18 %
Statut de l'entreprise	2023	77 % des éleveurs d'herbivores sont en société	74 %
	2010	68 % des éleveurs d'herbivores sont en société	67 %
Dimension économique	2020	5 % des éleveurs d'herbivores sont en micro-exploitation	7 %
	2010	6 % des éleveurs d'herbivores sont en micro-exploitation	7 %

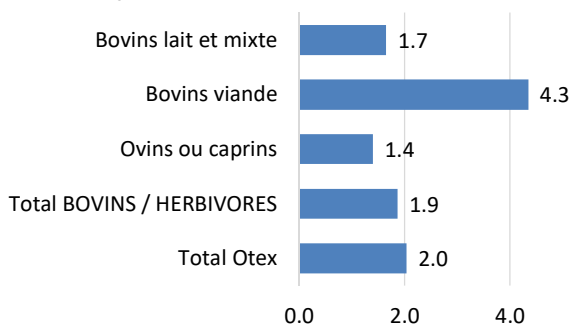
(1) Sur le champ complet calculé des éleveurs herbivores, c'est-à-dire y compris ceux pris en compte partiellement dans les Otex Combinaisons de granivores (porcins, volailles) et Polyculture et/ou polyélevage.

Source : Agreste – RA ; MSA ; traitements SSP

Ces données peuvent être déclinées selon les principales Otex qui composent le domaine de production des herbivores :

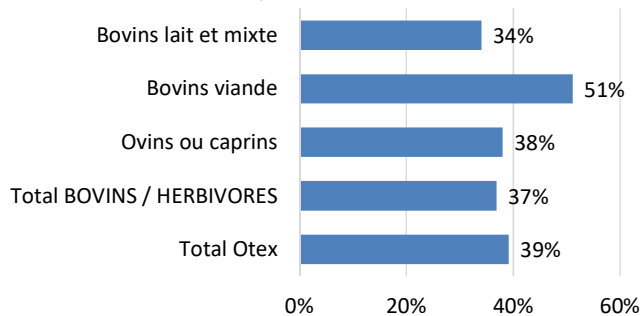
- Des éleveurs plus âgés en Bovins viande

Indice de vieillissement des chefs d'exploitation (55 ans et +/- 40 ans) en 2020



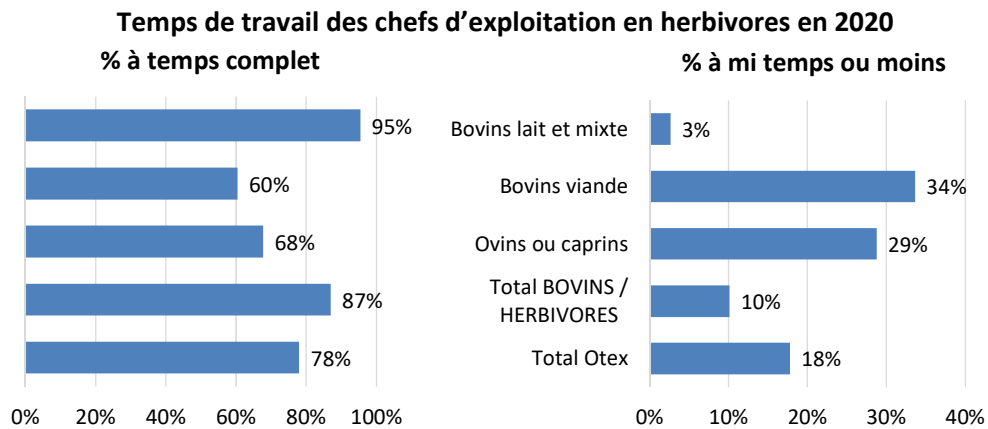
Source : Agreste – Recensement agricole 2020

Part des chefs d'exploitation de 55 ans et plus en 2020



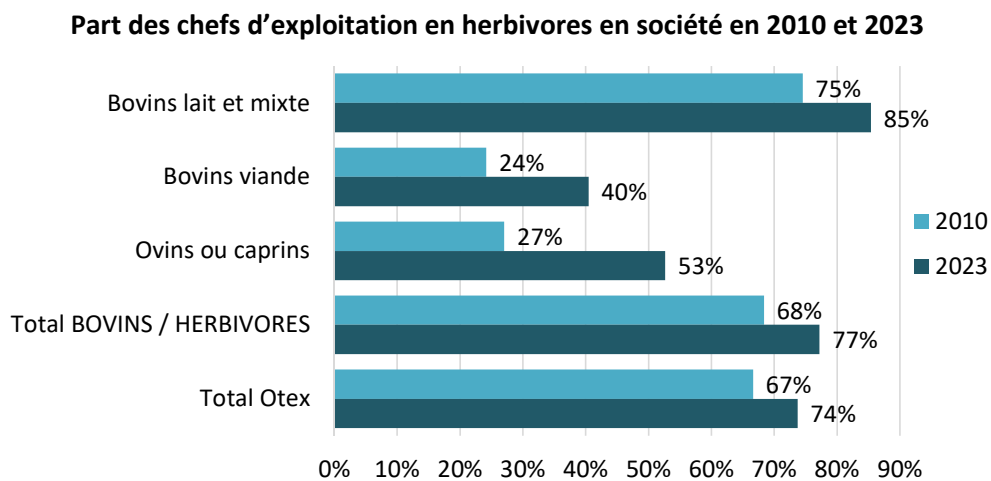
Source : Agreste – Recensement agricole 2020

- Davantage d'agriculteurs à temps partiel en bovins viande (34 % à mi-temps ou moins d'un mi-temps) et en ovins caprins (29 %)



Source : Agreste – Recensement agricole 2020

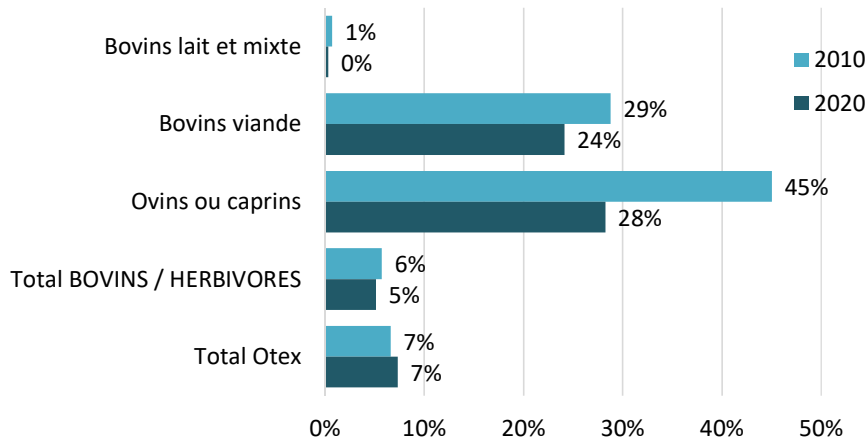
- Augmentation de la part des chefs d'exploitation en société dans toutes les productions herbivores
- Des chefs d'exploitation en société surtout en bovins lait et mixte (85 %)
- Des chefs d'exploitation en société moins présents en bovins viande, ainsi qu'en ovins / caprins



Source : Agreste – Recensements agricoles ; MSA ; traitements SSP. 2023 provisoires

- La part des éleveurs en micro-exploitation reste faible et stable en herbivores
- Il n’y a quasiment pas d’éleveur en micro-exploitation en bovins lait et mixte
- La part des éleveurs en micro-exploitation est plus importante en bovins viande et en ovins / caprins... et en forte diminution entre 2010 et 2020 en ovins / caprins

Part des chefs d’exploitation en herbivores en micro-exploitation en 2010 et 2020

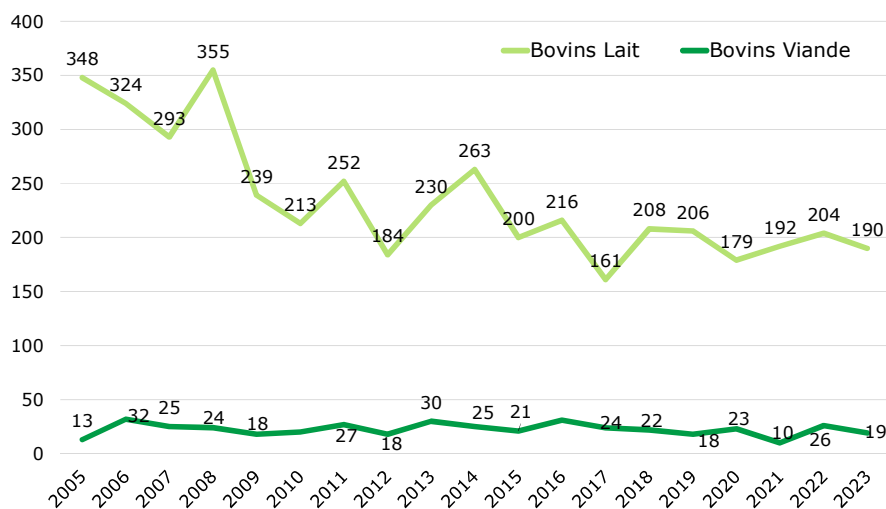


Source : Agreste – Recensements agricoles 2010 et 2020

- Une tendance à la baisse du nombre d’installations aidées s’observe en production laitière...
- ... avec une stabilisation autour de 200 par an ces dernières années

Après avoir beaucoup diminué, le nombre d’installations en production laitière n’est plus en diminution. Actuellement, ce sont les départs en retraite qui sont nombreux, conséquence logique du grand nombre d’installations durant les années 1990. Cela conduit donc à un choc démographique (plus de départs que d’arrivées) et donc à une diminution importante du nombre d’exploitations laitières. Mais la vague de départs devrait s’atténuer prochainement, et le nombre d’exploitations laitières pourrait se stabiliser.

Evolution du nombre d’installations aidées en bovins

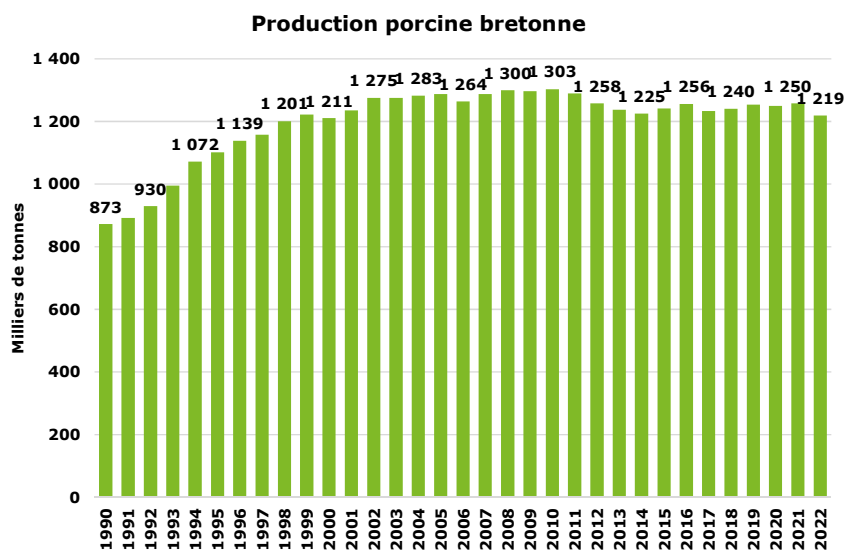


Source : Chambre d’agriculture de Bretagne

3- Les élevages porcins

3-1 La production porcine

- La production porcine bretonne a connu une forte croissance jusqu'à la fin des années 1990.
- Elle se stabilise depuis...
- ... compte tenu d'une consommation française qui plafonne et de la difficulté à renouveler le parc bâtiment.

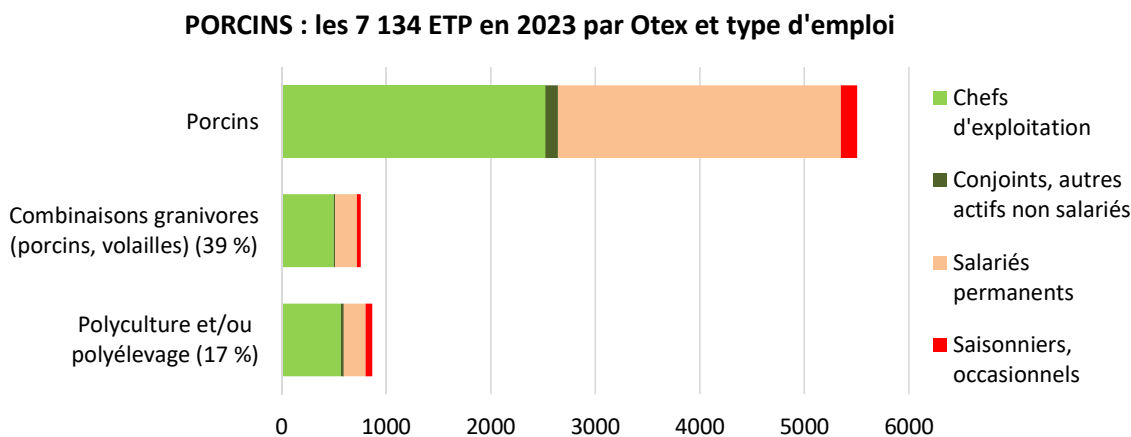


Source : Agreste – SAA

3-2 Les emplois en élevages porcins

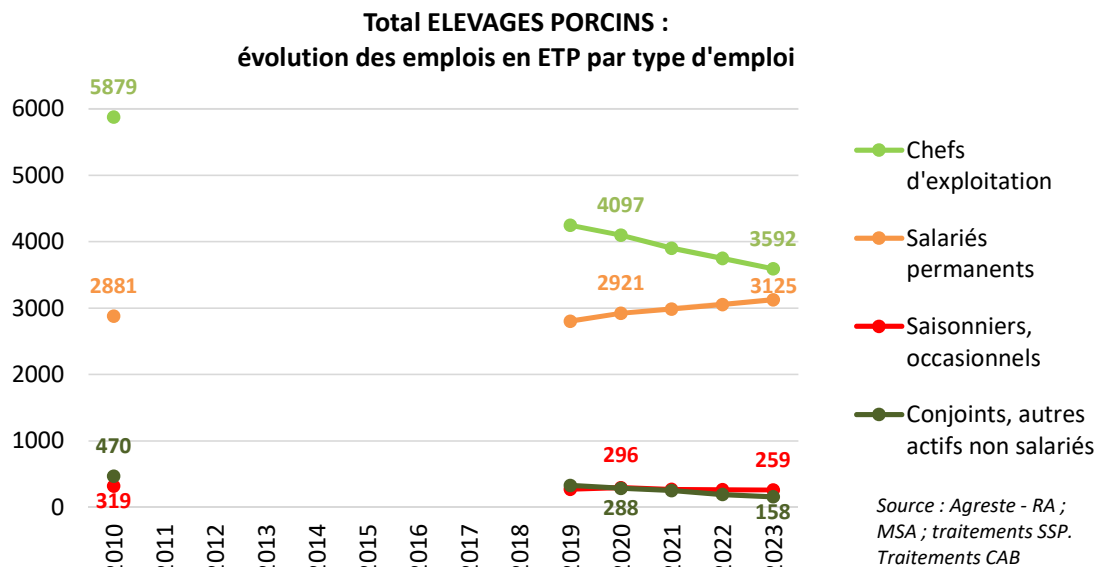
L'emploi en porc : données utilisées pour le chiffrage des scénarios

- En élevages porcins, 77 % des emplois en ETP proviennent de l'Otex spécialisée Porcins.



Source : Agreste - RA ; MSA ; traitements SSP, 2023(p) - Traitements Chambre d'agriculture de Bretagne

- La diminution des éleveurs porcins en ETP s'accélère entre les périodes 2010/2020 (-3,5 % par an en moyenne) et 2020/2023 (-4,3 % par an).
- A l'inverse, après une période globalement stable entre 2010 et 2020, le nombre de salariés permanents en porc repart à la hausse entre 2020 et 2023 (+2,3 % par an en moyenne).
- La part des ETP salariés passe de 34 % en 2010 à 47 % en 2023.



L'emploi en porc : profil des chefs d'exploitation

Caractéristiques des chefs d'exploitation en production porcine

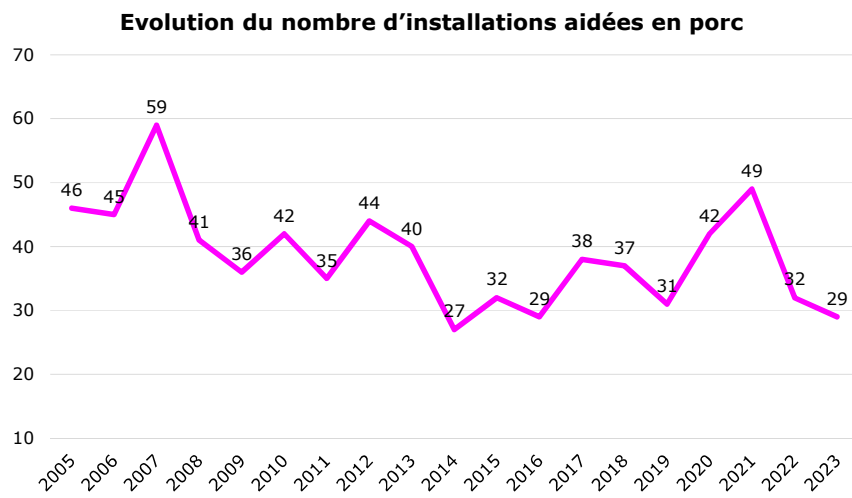
Critère	Année	PORC	vs toutes Otex
Age ¹	2020	39 % des éleveurs porcins ont plus de 55 ans	39 %
Temps de travail ¹	2020	79 % des éleveurs porcins sont à temps complet	78 %
	2020	15 % des éleveurs porcins sont à mi-temps ou moins	18 %
Statut de l'entreprise ¹	2023	87 % des éleveurs porcins sont en société	74 %
	2010	78 % des éleveurs porcins sont en société	67 %
Dimension économique ²	2020	0 % des éleveurs porcins sont en micro-exploitation	7 %
	2010	0 % des éleveurs porcins sont en micro-exploitation	7 %

(1) Sur le champ complet calculé des éleveurs porcins, c'est-à-dire y compris ceux pris en compte partiellement dans les Otex Combinaisons de granivores (porcins, volailles) et Polyculture et/ou polyélevage.

(2) Uniquement sur l'Otex Porcins.

Source : Agreste - RA ; MSA ; traitements SSP

- Depuis 2005, le nombre d'installations aidées en porc tend à diminuer
- Mais il se stabilise, avec des variations inter-annuelles, depuis une dizaine d'années



Source : Chambre d'agriculture de Bretagne

4- Les élevages avicoles

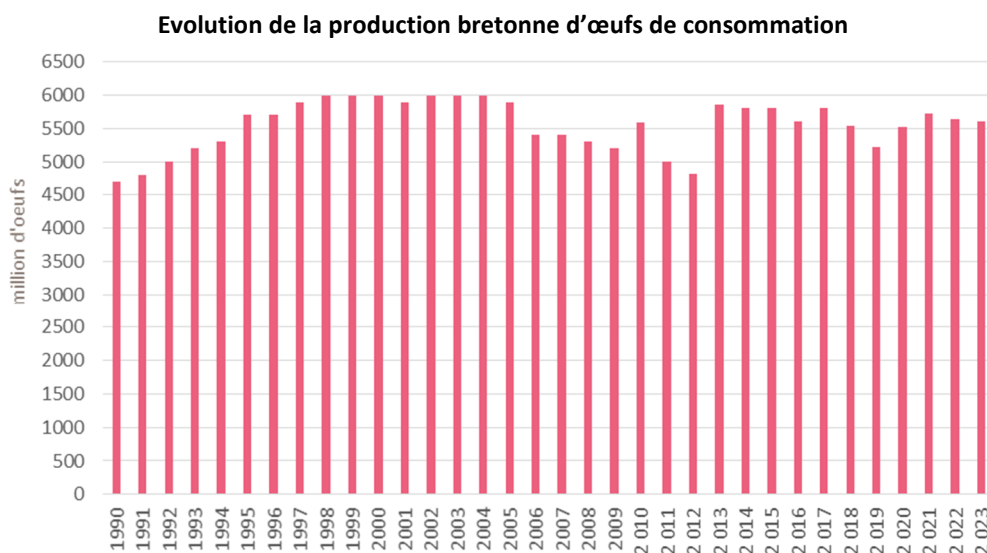
L'aviculture comprend **deux activités** bien distinctes :

- La production **d'œufs de consommation** (ou **poules pondeuses**).
- La production de **volailles de chair**.

4-1 La production avicole

Production d'œufs de consommation

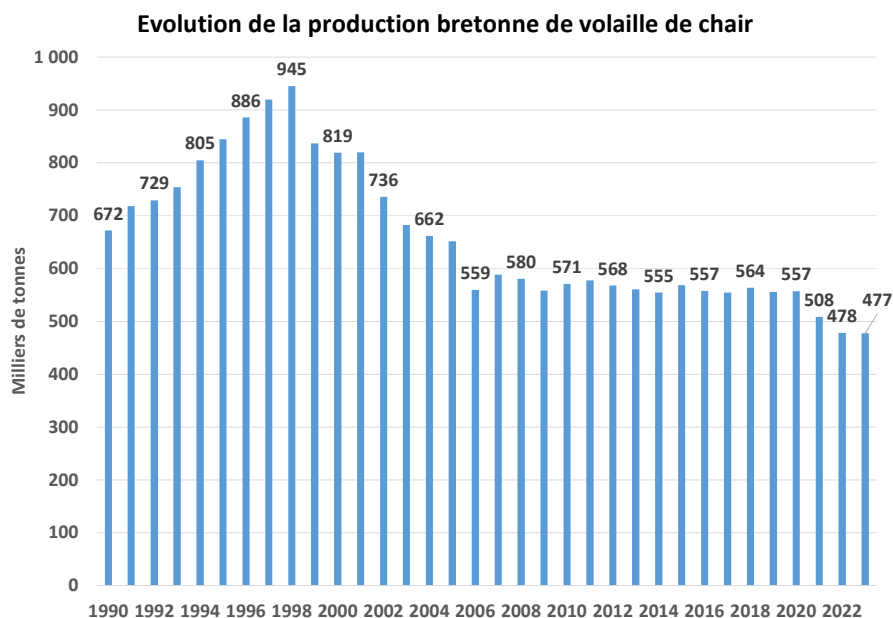
- La production d'œufs de consommation croît jusqu'au début des années 2000, puis cette dynamique est perturbée par l'application de nouvelles normes bien-être et des événements sanitaires.
- La production bretonne recule entre 2013 et 2023, alors que la production nationale progresse



Source : Agreste – SAA

Production de volailles de chair

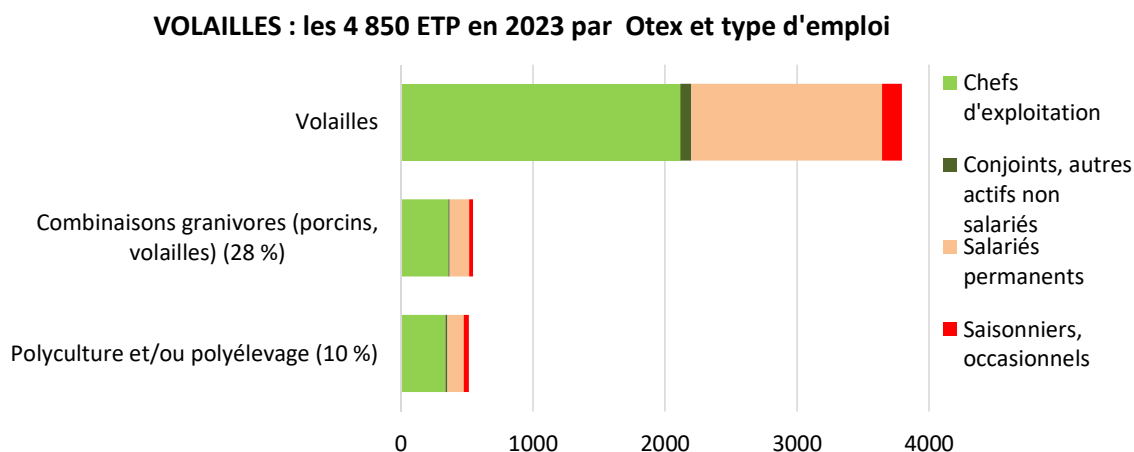
- **Une forte croissance de la production de volaille de chair a été observée jusqu'à la fin des années 1990**, croissance portée par la hausse de la consommation française et la conquête des marchés dans l'Union européenne et les pays tiers.
- **Puis une forte chute est survenue au début des années 2000 en lien avec plusieurs facteurs** : les accords du GATT qui ont ouvert le marché européen à des volumes en provenance de pays tiers (Brésil et Thaïlande en particulier) ; la montée en puissance de concurrents européens (Bénélux, Allemagne, puis Pologne) ; la fin des restitutions qui a limitée les exportations vers les pays tiers.
- **Une stabilisation s'opère entre 2005 et 2020.**
- **Et un recul a lieu en 2021 et 2023**, en grande partie lié à l'épizootie de grippe aviaire.



4-2 Les emplois en élevages avicoles

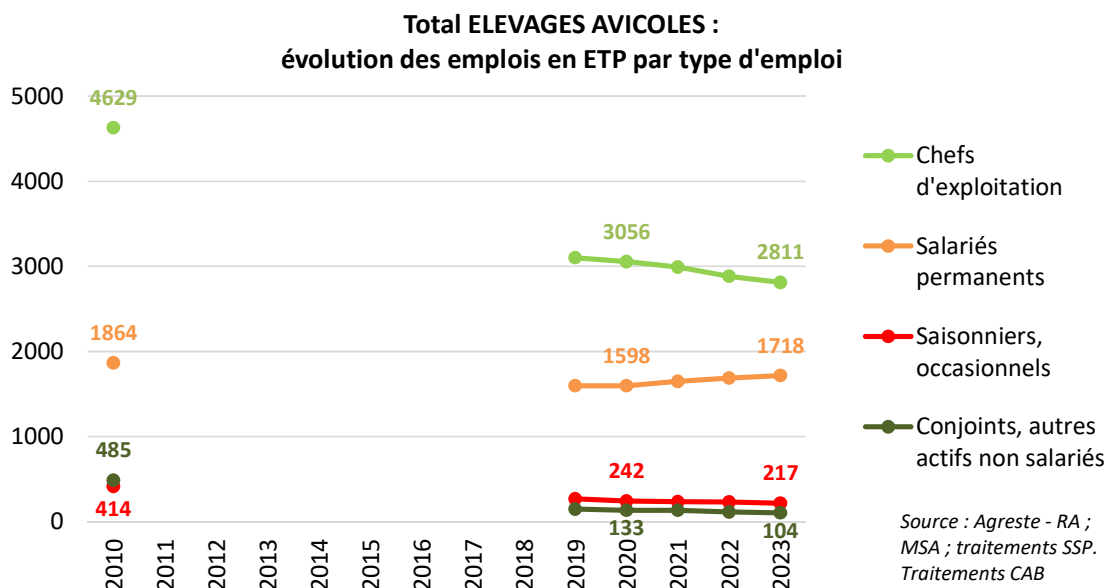
L'emploi en aviculture : données utilisées pour le chiffrage des scénarios

- En élevages avicoles, 78 % des emplois en ETP proviennent de l'Otex spécialisée Volailles.



Source : Agreste - RA ; MSA ; traitements SSP, 2023(p) - Traitements Chambre d'agriculture de Bretagne

- Le nombre d'éleveurs avicoles en ETP est en diminution depuis 2010, mais cette baisse est moindre sur la période 2020/2023 (-2,8 % par an en moyenne) par rapport à la période 2010/2020 (-4,1 % par an en moyenne).
- Après avoir diminué entre 2010 et 2020 (-1,5 % par an), le nombre de salariés avicoles permanents en ETP augmente entre 2020 et 2023 (+2,4 % par an).
- La part des ETP salariés passe de 31 % en 2010 à 40 % en 2023.



L'emploi en aviculture : profil des chefs d'exploitation

- Les éleveurs avicoles sont un peu plus jeunes par rapport à la moyenne de l'ensemble des chefs d'exploitation
- Très peu d'éleveurs avicoles sont en micro-exploitation

Caractéristiques des chefs d'exploitation en production avicole

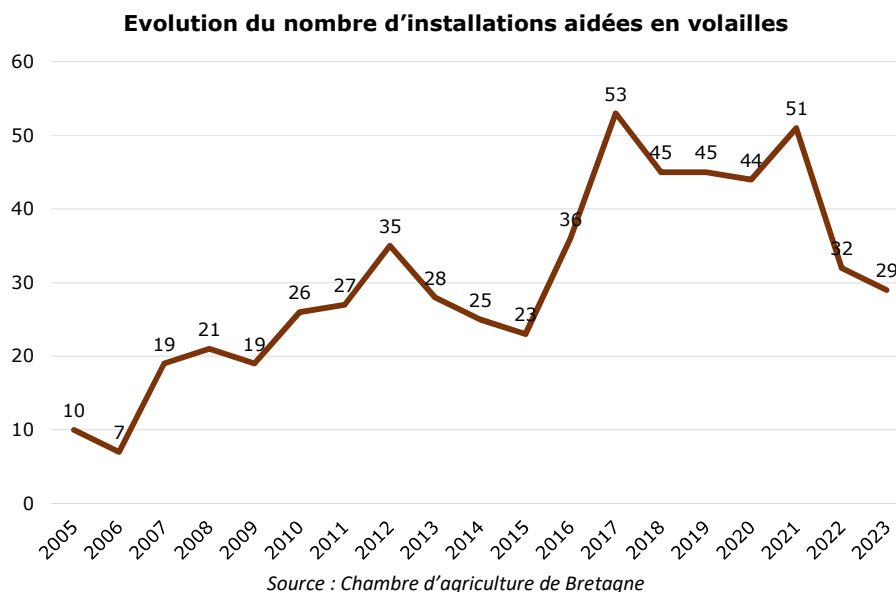
Critère	Année	AVICULTURE	vs toutes Otex
Age ¹	2020	36 % des éleveurs avicoles ont plus de 55 ans	39 %
Temps de travail ¹	2020	78 % des éleveurs avicoles sont à temps complet	78 %
	2020	14 % des éleveurs avicoles sont à mi-temps ou moins	18 %
Statut de l'entreprise ¹	2023	74 % des éleveurs avicoles sont en société	74 %
	2010	64 % des éleveurs avicoles sont en société	67 %
Dimension économique ²	2020	2 % des éleveurs avicoles sont en micro-exploitation	7 %
	2010	2 % des éleveurs avicoles sont en micro-exploitation	7 %

(1) Sur le champ complet calculé des éleveurs avicoles, c'est-à-dire y compris ceux pris en compte partiellement dans les Otex Combinaisons de granivores (porcins, volailles) et Polyculture et/ou polyélevage.

(2) Uniquement sur l'Otex Volailles.

Source : Agreste - RA ; MSA ; traitements SSP

- Une progression des installations avicoles s’observe entre 2017 et 2021, mais elles baissent en 2022 et 2023



4-3 Distinction entre poules pondeuses et volaille de chair

Des données plus précises sont nécessaires pour pouvoir **distinguer la filière des poules pondeuses de celle de la volaille de chair**, les deux filières n’étant pas comparables à différents niveaux.

Pour cela, les données ont été fournies par la Draaf Bretagne par type d’activité :

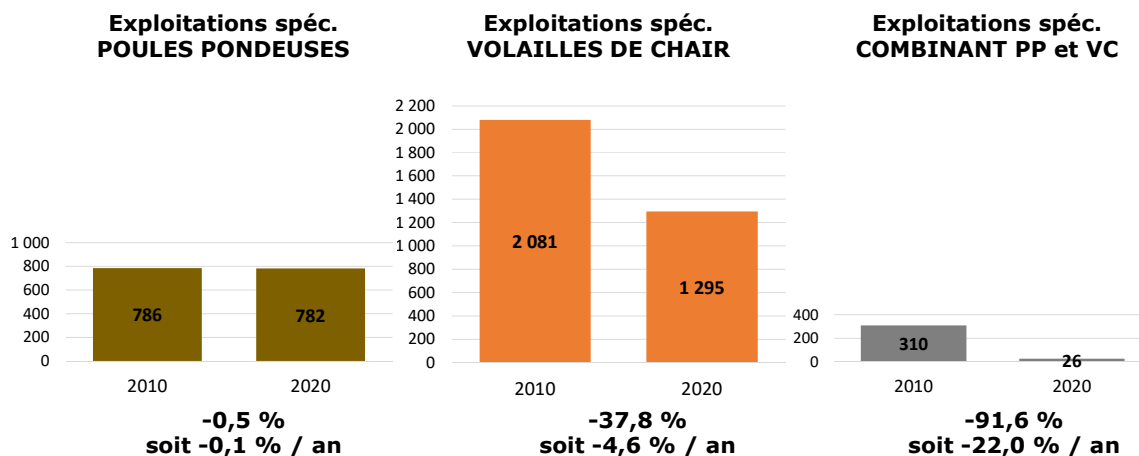
- spécialisées poules pondeuses,
- spécialisées volailles de chair,
- spécialisées en aviculture et combinant poules pondeuses et volailles de chair.

Il s’agit des données des **recensements agricoles de 2010 et 2020** sur les **exploitations**, les **cheptels** et les **emplois en ETP** dans les **exploitations spécialisées en aviculture (Otex 5200)**.

Les exploitations spécialisées en aviculture

- En Bretagne en 2020 :
 - 782 exploitations sont spécialisées en poules pondeuses, nombre quasi stable par rapport à 2010.
 - 1 295 exploitations sont spécialisées en volailles de chair, en baisse de 38 % en 10 ans.
 - Seulement 26 exploitations combinent les deux activités (poules pondeuses et volailles de chair), soit 92 % de moins qu’en 2010.

Répartition des exploitations spécialisées en aviculture (Otex 5200) – Bretagne, 2010 et 2020



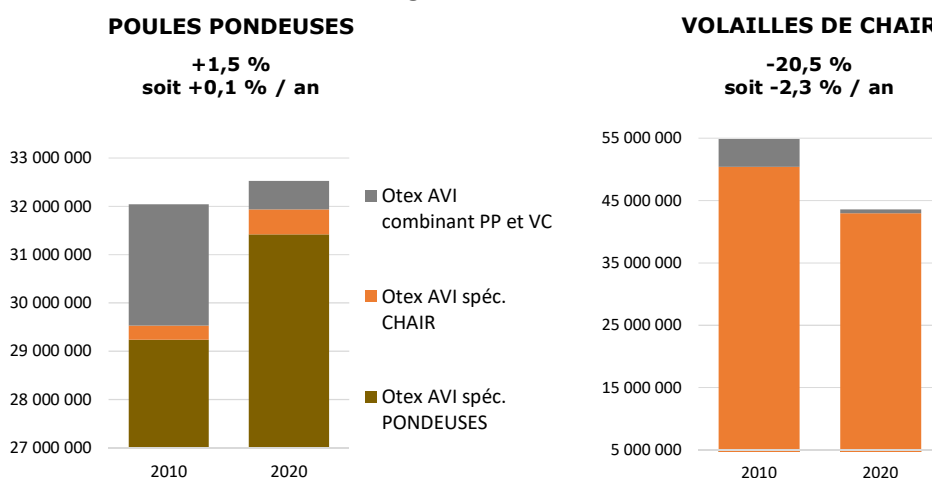
Champ : Exploitations en Otex 5200 (Volailles) ayant plus de 20 volailles pondeuses (y compris poulettes) ou plus de 20 volailles de chair

Source : Agreste – Recensements agricoles 2010 et 2020

Le cheptel dans les exploitations spécialisées en aviculture

- 97 % du cheptel de poules pondeuses provient des exploitations spécialisées en poules pondeuses (91 % en 2010).
- Le cheptel de poules pondeuses est en légère augmentation entre 2010 et 2020 (+1,5 %) avec :
 - une augmentation dans les exploitations spécialisées en poules pondeuses (+7,4 %),
 - une forte diminution dans les exploitations combinant les deux activités (-76,4 %).
- 98 % du cheptel de volailles de chair provient des exploitations spécialisées en volailles de chair (92 % en 2010).
- Le cheptel de volailles de chair diminue de 20,5 % entre 2010 et 2020

Répartition du cheptel dans les exploitations spécialisées en aviculture (Otex 5200) Bretagne, 2010 et 2020



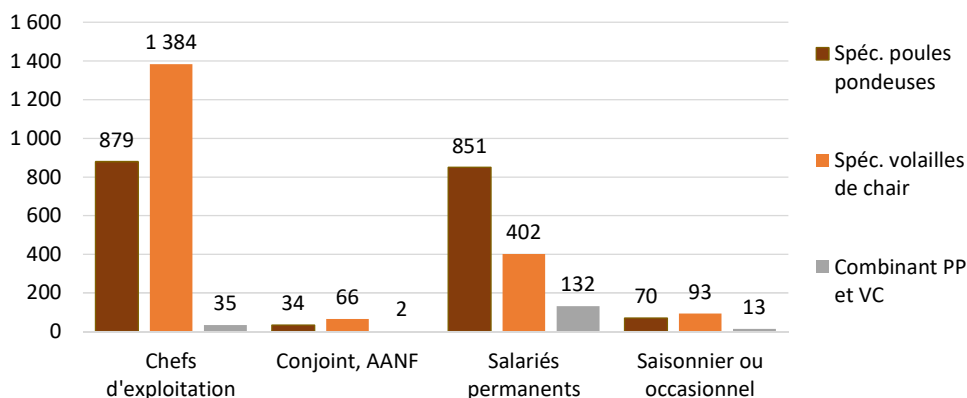
Champ : Exploitations en Otex 5200 (Volailles) ayant plus de 20 volailles pondeuses (y compris poulettes) ou plus de 20 volailles de chair

Source : Agreste – Recensements agricoles 2010 et 2020

L'emploi dans les exploitations spécialisées en aviculture

- En 2020, en poules pondeuses, l'emploi en ETP est équilibré entre salariés et non-salariés (50 % / 50 %)...
- ... alors qu'en volaille de chair, la majorité des emplois sont des emplois non-salariés (75 %)
- Parmi les chefs d'exploitation en ETP, 60 % sont en volaille de chair
- Parmi les salariés permanents en ETP, 61 % sont en poules pondeuses

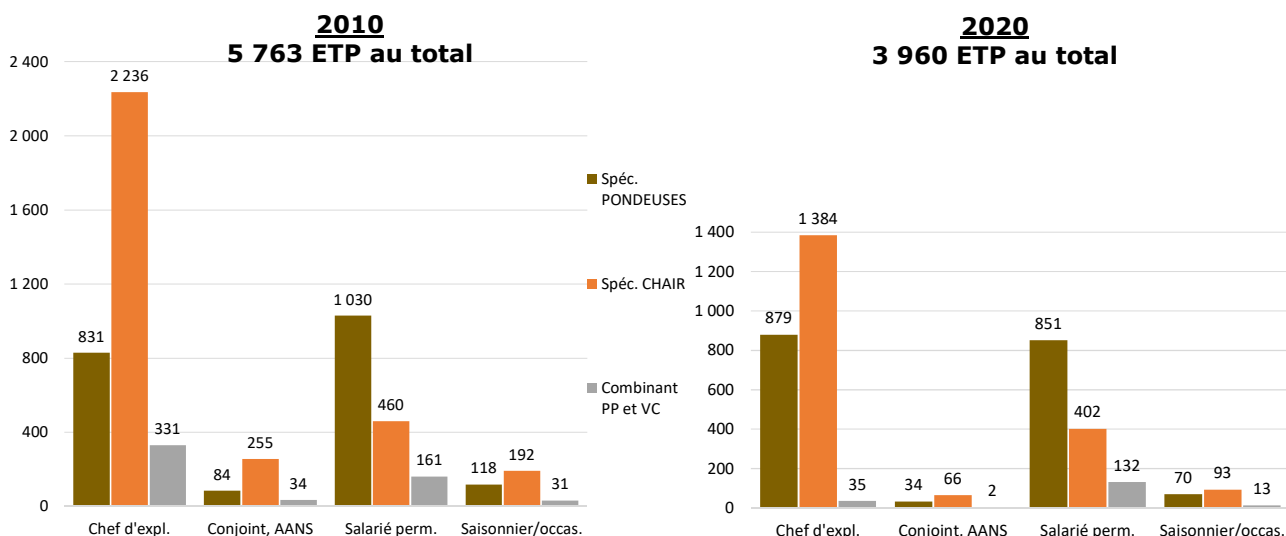
Répartition des emplois en ETP par type d'exploitation spécialisées en aviculture (Otex Volailles) en 2020



Champ : Exploitations en Otex 5200 (Volailles) ayant plus de 20 volailles pondeuses (y compris poulettes) ou plus de 20 volailles de chair
Source : Agreste – Recensements agricoles 2010 et 2020

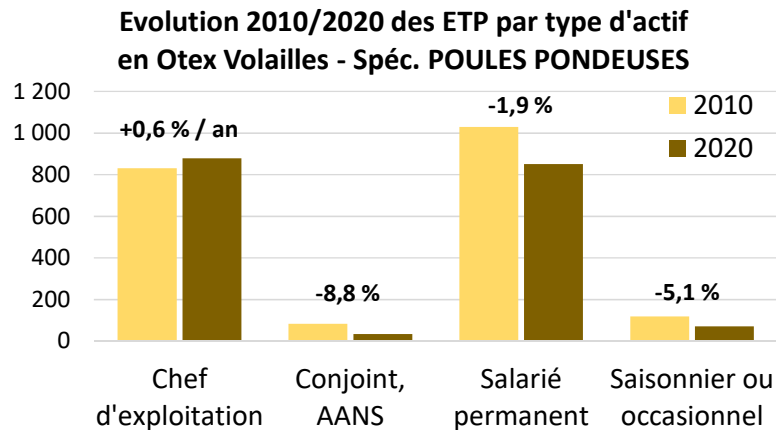
- En poules pondeuses entre 2010 et 2020 :
 - Légère augmentation du nombre de chefs d'exploitation en ETP (+5,8 %).
 - Diminution du nombre de salariés permanents en ETP (-17,4 %).
- En volailles de chair entre 2010 et 2020 :
 - Forte diminution du nombre de chefs d'exploitation en ETP (-38,1 %).
 - Diminution du nombre de salariés permanents en ETP (-12,5 %).

Répartition des emplois en ETP par type d'emploi dans les exploitations spécialisées en aviculture (Otex 5200) – Bretagne, 2010 et 2020



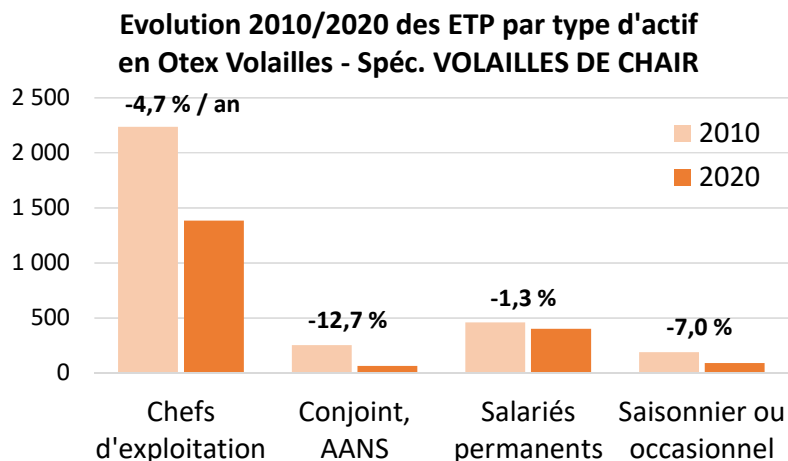
Champ : Exploitations en Otex 5200 (Volailles) ayant plus de 20 volailles pondeuses (y compris poulettes) ou plus de 20 volailles de chair
Source : Agreste – Recensements agricoles 2010 et 2020

L'emploi dans les exploitations spécialisées en poules pondeuses



Champ : Exploitations en Otex 5200 (Volailles) ayant plus de 20 volailles pondeuses (y compris poulettes)
Source : Agreste – Recensements agricoles 2010 et 2020

L'emploi dans les exploitations spécialisées en volailles de chair



Champ : Exploitations en Otex 5200 (Volailles) ayant plus 20 volailles de chair
Source : Agreste – Recensements agricoles 2010 et 2020

5- Les cultures spécialisées

5-1 Description des différentes activités en cultures spécialisées

Les cultures spécialisées comprennent différentes activités :

- **La production de légumes :**
 - Pommes de terre
 - Légumes de plein champ pour la transformation
 - Légumes de plein champ pour le marché du frais
 - Maraîchage :
 - Intégralement plein air / sans serre
 - Plein air et avec serres non chauffées
 - Serres chauffées.
- **La production de fruits.**
- **La production de fleurs, l'horticulture ornementale (plantes en pot, plantes à massif...) et la pépinière (arbres, arbustes...).**

Concernant les **légumes**, les activités sont très différentes selon les types de production. En schématisant, ces activités peuvent être décrites de la manière suivante.

La **production de légumes pour la transformation** est souvent une **activité secondaire** de l'exploitation, celle-ci étant plutôt orientée en élevage ou en grandes cultures. La production de légumes peut alors être pratiquée pour un complément de revenu et/ou pour la rotation avec d'autres cultures. Ces exploitations ont en moyenne **2 ETP** (pour toutes les activités de l'exploitation) et des surfaces de légumes d'une **quinzaine d'hectares**.

Dans les **exploitations maraichères et les serres chauffées**, la production de légumes est **l'activité dominante, voire exclusive** de l'exploitation. Si les **exploitations maraichères** comptent en moyenne **3 ETP** comme en légumes de plein champ, les **serres chauffées** nécessitent en moyenne le travail de **14 ETP**.

Une **publication de la DRAAF Bretagne**² décrit très précisément les caractéristiques des différentes activités légumières en Bretagne.

² La filière légumes en Bretagne – Entre terre et serres, une grande diversité de producteurs - ETUDES Bretagne – Agreste – Draaf Bretagne – novembre 2024 N°3

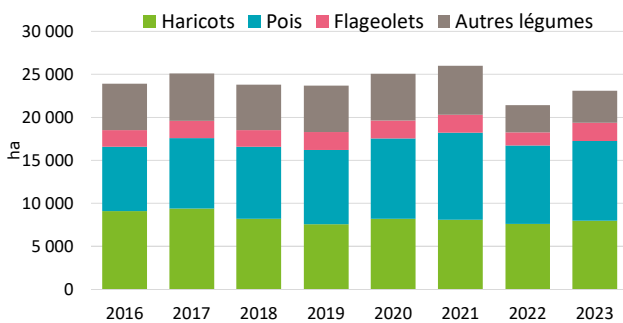
5-2 La production en cultures spécialisées

Légumes destinés à la transformation

- Des surfaces de légumes destinées à la transformation globalement stables

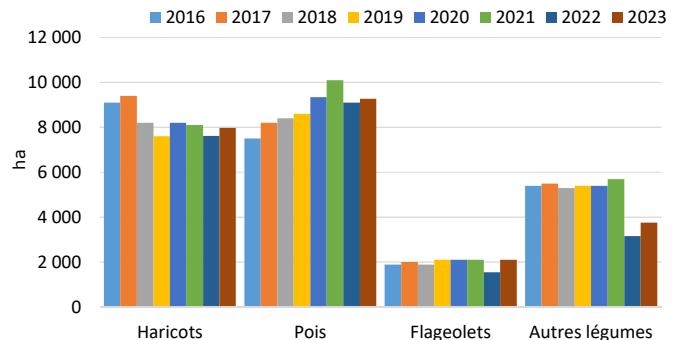
Les agriculteurs ont des contrats avec les industriels. En fonction des stocks présents en fin de campagne, la demande des industriels peut évoluer d'une année à l'autre, ce qui influe sur les surfaces mises en culture.

Evolution des surfaces semées en légumes destinés à la transformation dans le Grand Ouest par année et par légume



Source : Cénaldi

Evolution des surfaces semées en légumes destinés à la transformation dans le Grand Ouest par légume et par année

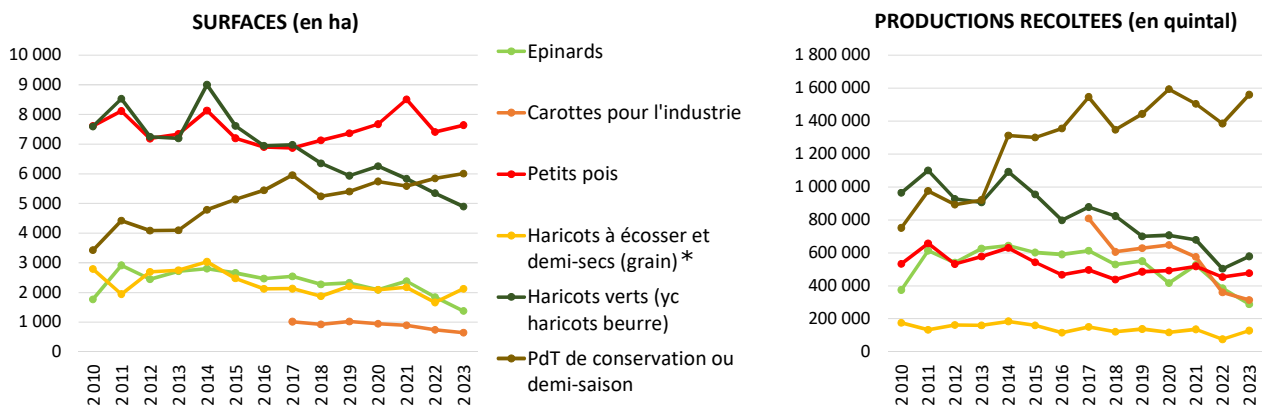


Source : Cénaldi

- Hausse de la production en pommes de terre de conservation ou demi-saison
- Baisse de la production en haricots verts, carottes pour l'industrie, et épinards

A noter que les données de la SAA ci-après peuvent mélanger les légumes pour le frais et ceux pour la transformation. Ici, les légumes essentiellement destinés à la transformation sont les haricots verts et les petits pois. Les épinards ou les pommes de terre sont surtout destinés à la transformation, mais une partie de ces légumes va aussi sur le marché du frais. Les haricots à écosser et demi-sec (grain) comprennent le Coco de Paimpol, qui est un légume de plein champ pour le marché du frais (avec de l'ordre de 600 ha actuellement).

Evolution des surfaces et de la production en Bretagne dans les principaux légumes destinés à la transformation



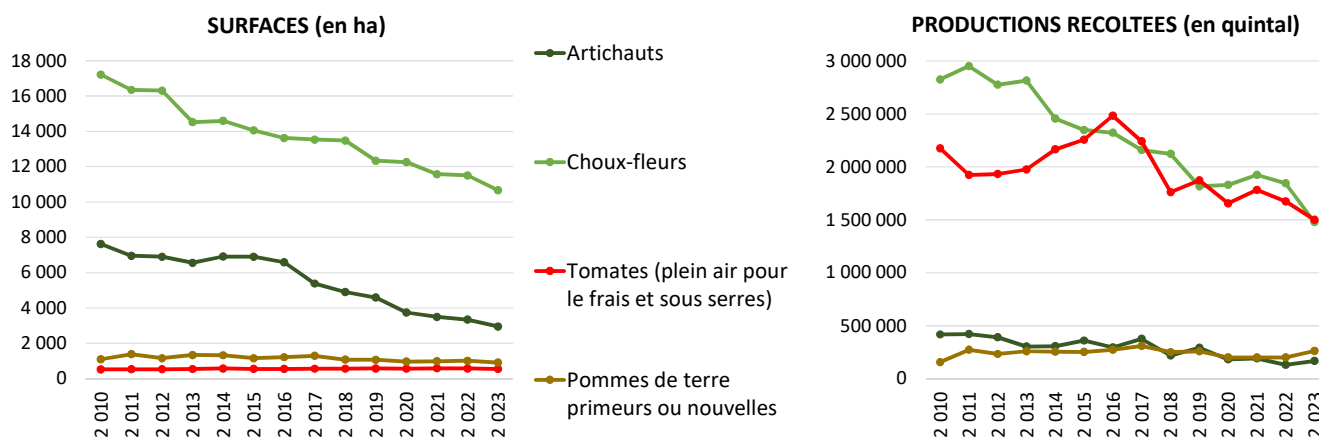
* Haricots à écosser et demi-secs (grain) : cette catégorie comprend le Coco de Paimpol, destiné principalement au marché du frais
Source : Agreste – SAA – SSP/ Ministère en charge de l'agriculture. Données arrêtées au 29/03/2024. Données 2023 provisoires

Légumes pour le marché du frais

- Dans les productions de légumes frais générant le plus de volumes de production :
 - la production baisse en choux-fleurs, tomates et artichauts
 - elle progresse en pommes de terre

A noter encore une fois ici que les données de la SAA ci-après peuvent mélanger les légumes pour le frais et ceux pour la transformation.

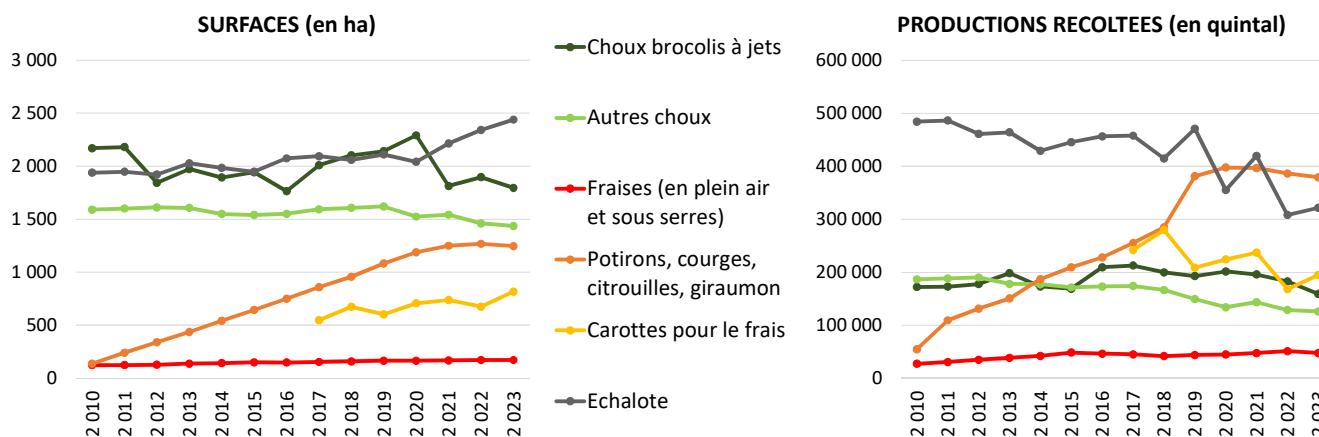
Evolution des surfaces et de la production en Bretagne dans les principaux légumes destinés au marché du frais (1/2)



Source : Agreste – SAA – SSP/ Ministère en charge de l'agriculture. Données arrêtées au 29/03/2024. Données 2023 provisoires

- Dans les autres productions de plein champ pour le frais :
 - la production baisse dans les autres choux, échalotes et carottes pour le frais
 - elle augmente en fraises et surtout en cucurbitacées

Evolution des surfaces et de la production en Bretagne dans les principaux légumes destinés au marché du frais (2/2)

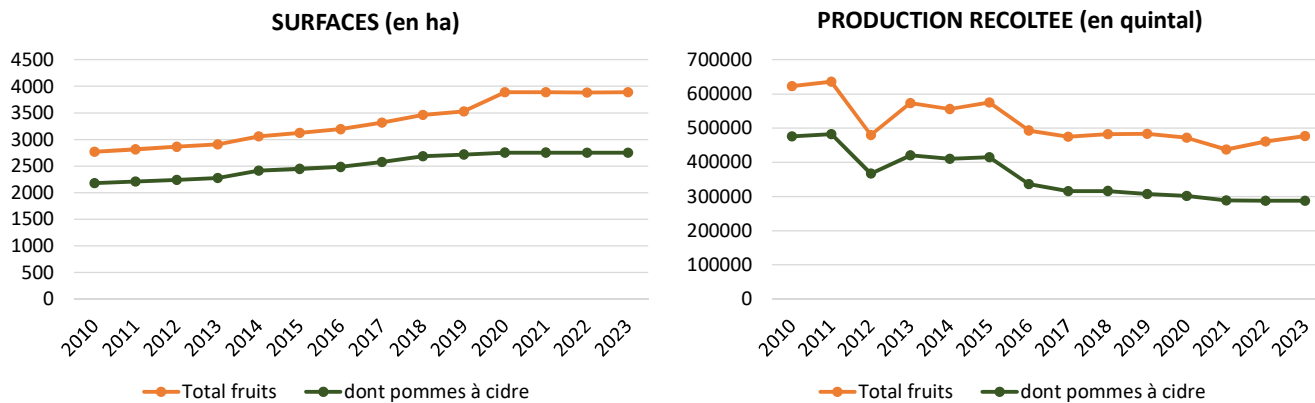


Source : Agreste – SAA – SSP/ Ministère en charge de l'agriculture. Données arrêtées au 29/03/2024. Données 2023 provisoires

Cultures fruitières

- Les surfaces augmentent mais la production récoltée est plutôt en baisse

Evolution des surfaces et de la production en Bretagne en cultures fruitières

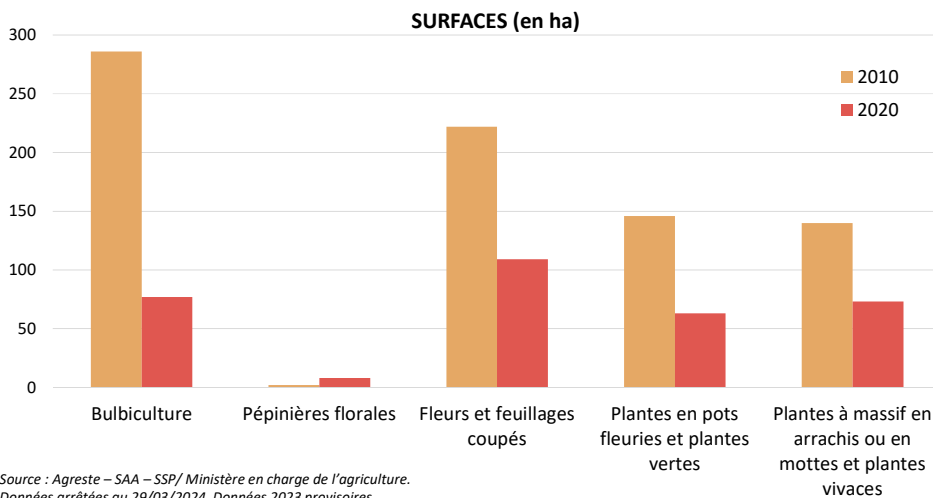


Source : Agreste – SAA – SSP/ Ministère en charge de l'agriculture. Données arrêtées au 29/03/2024. Données 2023 provisoires

Horticulture, pépinière

- Les surfaces horticoles ont tendance à diminuer
- Seules les surfaces de pépinières florales sont en hausse... mais elles ne représentent que 2,5 % de la surface totale en 2020

Evolution des surfaces de production horticole / pépinière en Bretagne

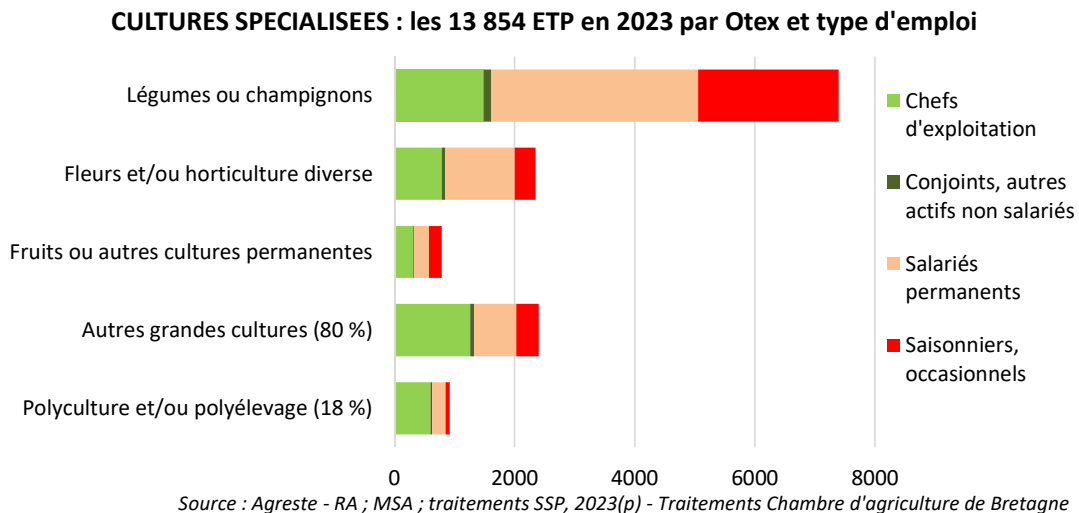


Source : Agreste – SAA – SSP/ Ministère en charge de l'agriculture. Données arrêtées au 29/03/2024. Données 2023 provisoires

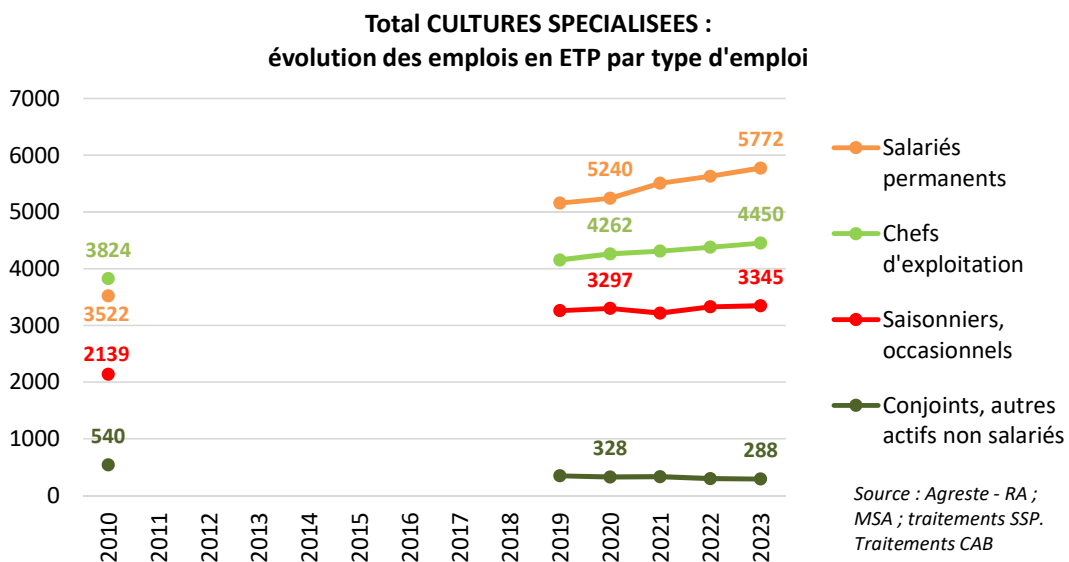
5-3 Les emplois en cultures spécialisées

L'emploi en cultures spécialisées : données utilisées pour le chiffrage des scénarios

- Dans le domaine des cultures spécialisées, 53 % des emplois en ETP proviennent de l'Otex spécialisée Légumes ou champignons.



- Avec 66 % des ETP en 2023, le salariat est dominant en cultures spécialisées.
- Les nombre de salariés et de chefs d'exploitation en ETP est en progression constante depuis 2010 dans le domaine des cultures spécialisées.
- Le salariat augmente plus rapidement que les chefs d'exploitation...
- Sur la période 2020/2023, la progression des ETP saisonniers ou occasionnels est fortement ralentie.
- La part des ETP salariés passe de 56 % en 2010 à 66 % en 2023.



L'emploi en cultures spécialisées : profil des chefs d'exploitation

Caractéristiques des chefs d'exploitation en cultures spécialisées

Critère	Année	CULTURES SPECIALISEES	vs toutes Otex
Age ¹	2020	39 % des agriculteurs en cultures spécialisées ont plus de 55 ans	39 %
Temps de travail ¹	2020	72 % des agriculteurs en cultures spécialisées sont à temps complet	78 %
	2020	22 % des agriculteurs en cultures spécialisées sont à mi-temps ou moins	18 %
Statut de l'entreprise ¹	2023	62 % des agriculteurs en cultures spécialisées sont en société	74 %
	2010	58 % des agriculteurs en cultures spécialisées sont en société	67 %
Dimension économique ²	2020	11 % des agriculteurs en cultures spécialisées sont en micro-exploitation	7 %
	2010	8 % des agriculteurs en cultures spécialisées sont en micro-exploitation	7 %

(1) Sur le champ complet calculé des agriculteurs en cultures spécialisées, c'est-à-dire y compris ceux pris en compte partiellement dans les Otex Autres grandes cultures et Polyculture et/ou polyélevage.

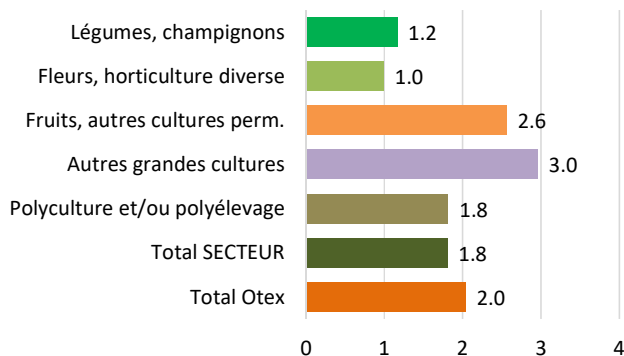
(2) Uniquement sur les Otex Légumes ou champignons, Fleurs et/ou horticulture diverse, Fruits ou autres cultures permanentes.

Source : Agreste – RA ; MSA ; traitements SSP

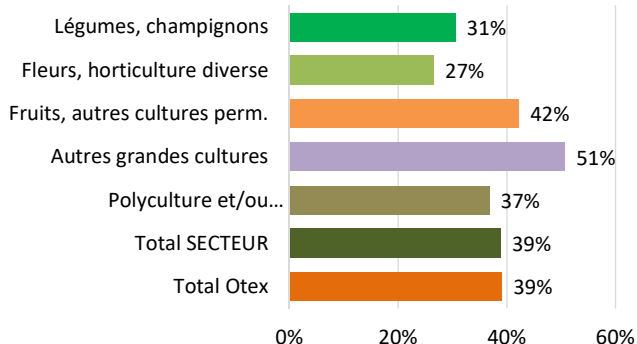
Ces données peuvent être déclinées selon les Otex qui composent le domaine des cultures spécialisées :

- Les agriculteurs sont **plus jeunes** en Légumes, champignons et en Fleurs, horticulture diverses
- Ils sont **plus âgés** en Autres grandes cultures

Indice de vieillissement des chefs d'exploitation (55 ans et + / -40 ans) en 2020



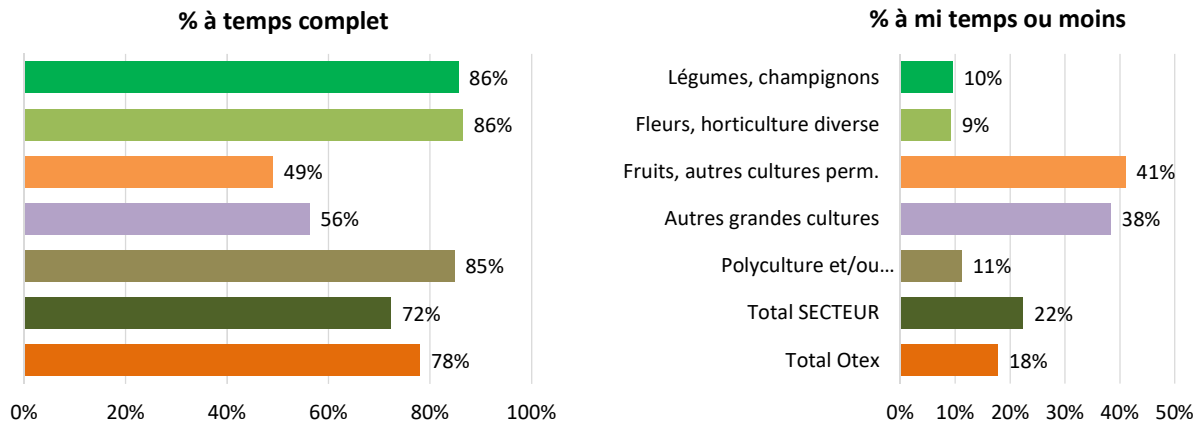
Part des chefs d'exploitation de 55 ans et plus en 2020



Source : Agreste – Recensement agricole 2020

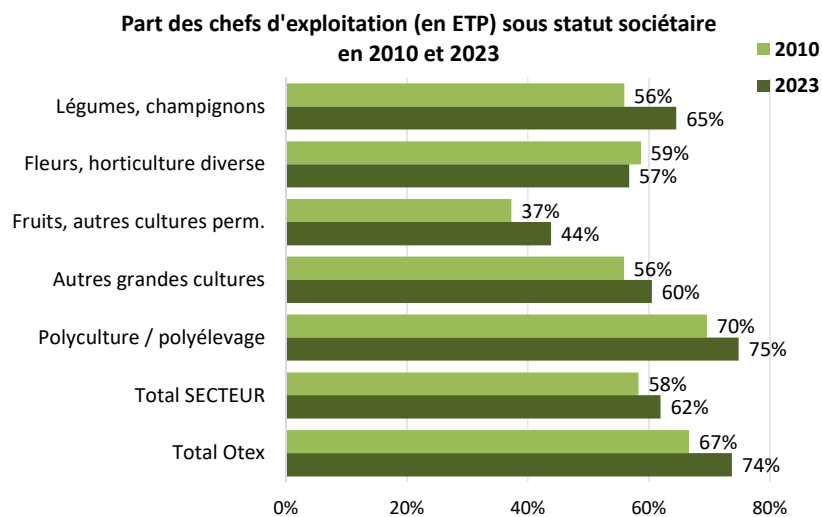
- Davantage d'agriculteurs sont à temps partiel en Fruits et autres cultures permanentes et en Autres grandes cultures

Temps de travail des chefs d'exploitation en cultures spécialisées en 2020



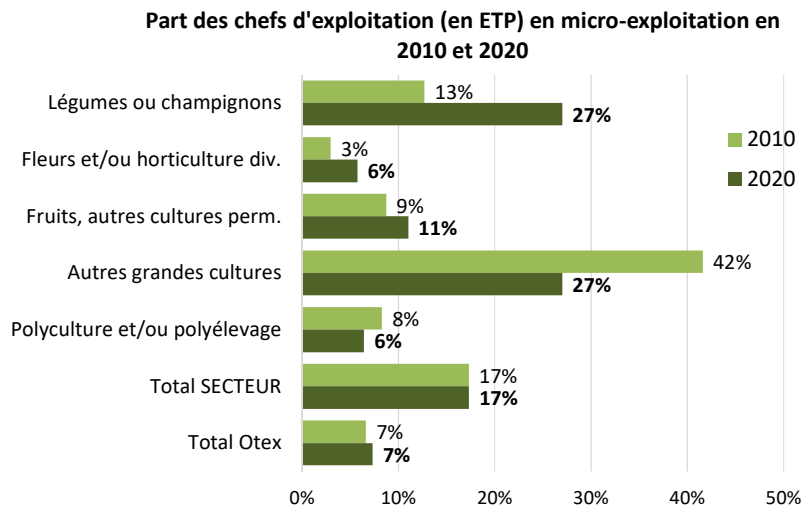
Source : Agreste – Recensement agricole 2020

- La part des chefs d'exploitation en société augmente dans tous les domaines, sauf en Fleurs, horticulture diverse (-2 points)
- Une part des chefs d'exploitation en société est moins élevée en Fruits et autres cultures permanentes : 44 % contre 62 % en cultures spécialisées
- Globalement, la part des chefs d'exploitation en société est moindre en cultures spécialisées (62 %) par rapport à l'ensemble de l'agriculture (74 %)



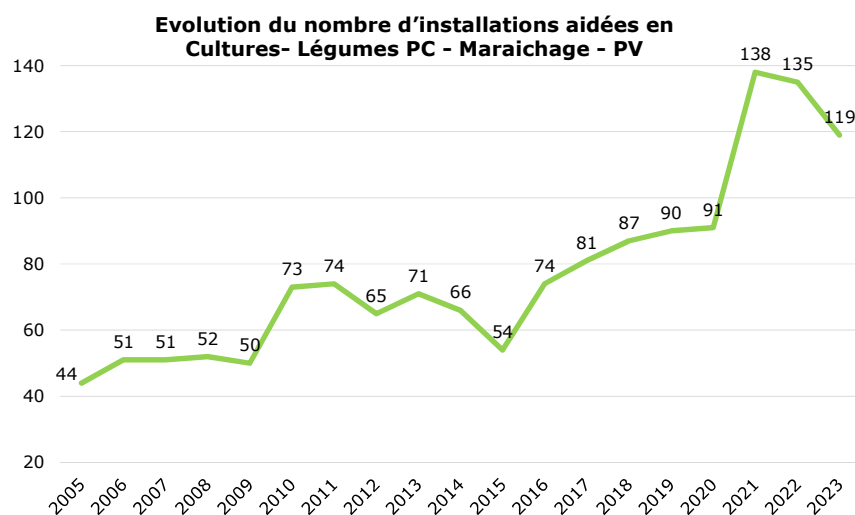
Source : Agreste – Recensement agricole 2020

- En 2020, une part importante d'agriculteurs en micro-exploitation est présente en Légumes/champignons (27 %) et en Autres grandes cultures (27 %)
- Entre 2010 et 2020, la part des agriculteurs en micro-exploitation :
 - Diminue en Autres grandes cultures (-15 points)
 - Augmente en Légumes ou champignons (+14 points)



Source : Agreste – Recensement agricole 2020

- Le nombre d'installations aidées progresse fortement en cultures spécialisées, avec un boom dans la période d'après confinement
- Des installations surtout en maraichage



Source : Chambre d'agriculture de Bretagne

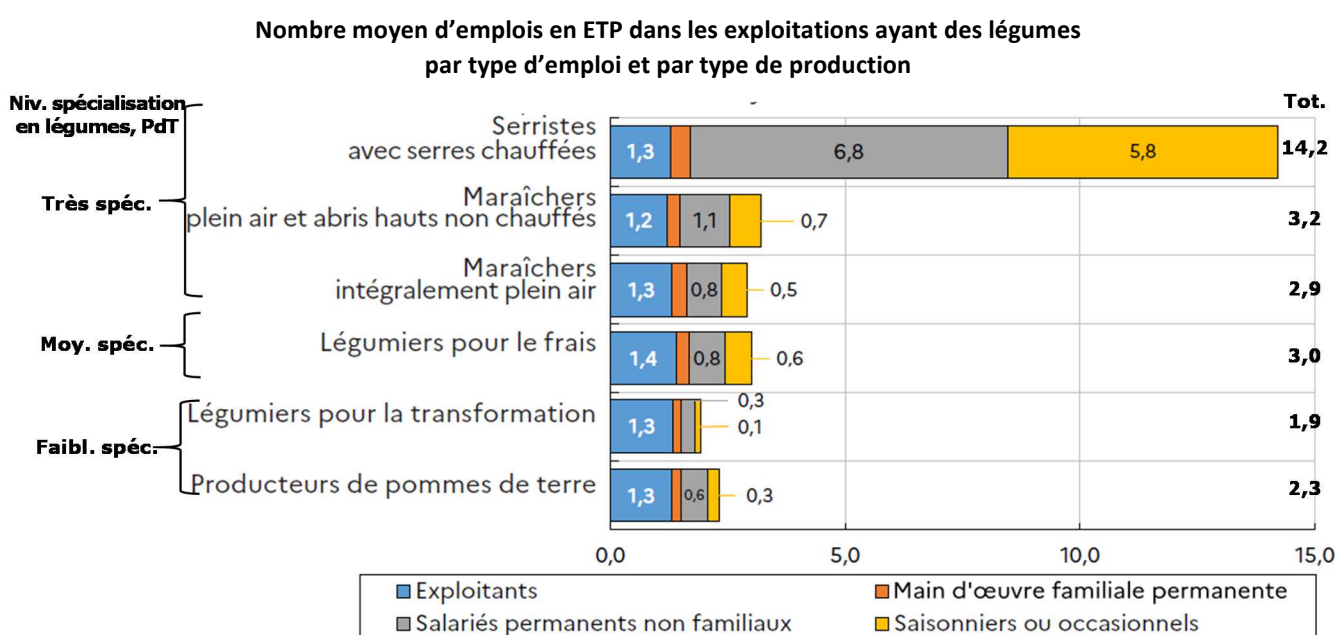
L'emploi en cultures spécialisées : l'emploi dans les exploitations ayant des légumes

D'autres données sur l'emploi peuvent utilement être présentées ici afin de **mieux cerner les grandes masses d'emploi selon les différentes activités en cultures spécialisées.**

L'objectif est de montrer ici quel est le **volume d'emploi par type d'emploi (familial, salarié) selon les productions, avec des catégories plus fines que les Otex, à savoir plutôt les catégories présentées au début de ce chapitre sur les cultures spécialisées.**

Les données utilisées sont donc encore une fois celles de la **publication de la DRAAF Bretagne³** consacrée aux différentes productions légumières en Bretagne. Ainsi, contrairement aux données sur l'emploi présentées précédemment qui étaient construites à partir des Otex (donc en se basant sur l'orientation dominante de production des exploitations), **les données ici s'intéressent à toutes les exploitations produisant des légumes (hormis celles pour lesquelles la production de légumes n'est pas significative⁴), et donc, quelle que soit leur activité dominante de production (les légumes ou une autre activité de production agricole).**

Un des graphiques de cette publication est le suivant, présenté ici avec quelques ajouts, à gauche et à droite du graphique :



Champ : Bretagne, exploitations ayant une production de légumes ou de pommes de terre significative

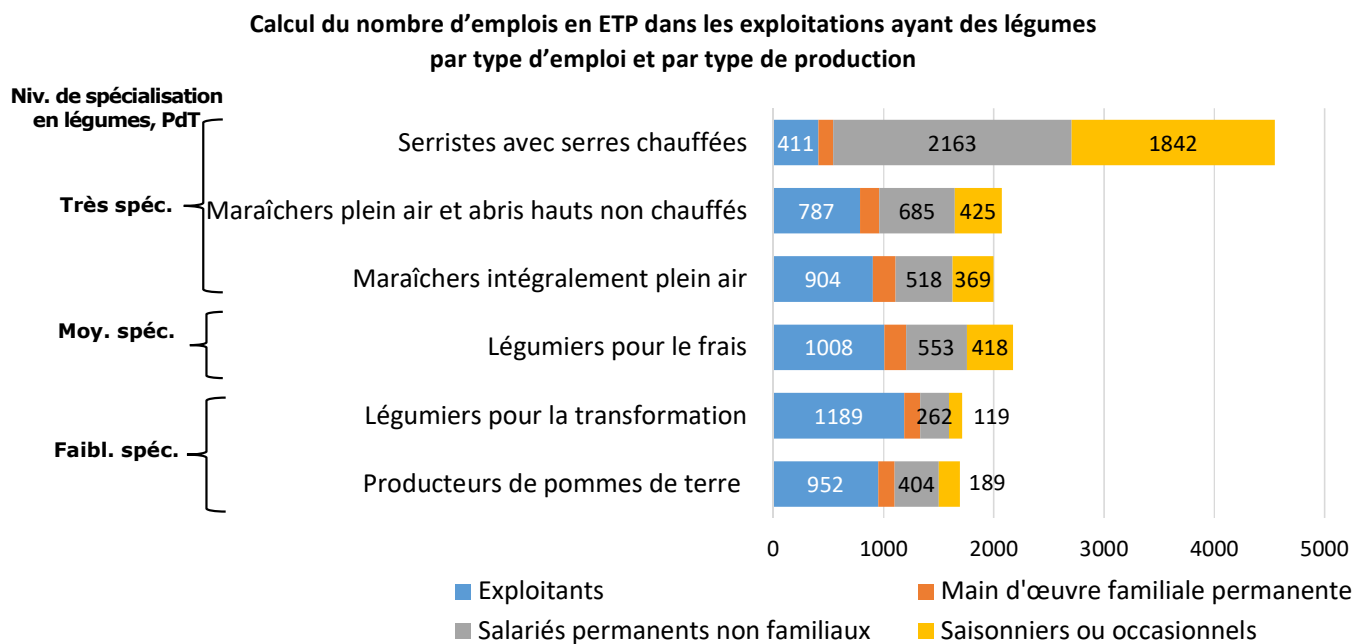
Source : Agreste – Recensement agricole 2020

Pour rappel, les ETP moyen par exploitation pour chaque type d'exploitation correspondent au volume de travail nécessaire pour la production de légumes, mais également pour les autres productions de l'exploitation si elle en a.

³ La filière légumes en Bretagne – Entre terre et serres, une grande diversité de producteurs - ETUDES Bretagne – Agreste – Draaf Bretagne – novembre 2024 N°3

⁴ PBS inférieure à 10 000 € ou exploitation dont la production de légumes représente moins de 50 % de leur PBS

En multipliant les ETP moyen par exploitation par le nombre d'exploitations concerné, on arrive aux volumes globaux de travail suivants :



Champ : Bretagne, exploitations ayant une production de légumes ou de pommes de terre significative

Source : Agreste – Recensement agricole 2020 – Traitements statistiques et graphique : Chambre d'agriculture de Bretagne

Ainsi, la majorité des emplois en ETP se trouvent chez les serristes avec serres chauffées, et 88 % du travail y est réalisé par de la main d'œuvre salariée, permanente et saisonnière ou occasionnelle.

Dans les exploitations ayant des légumes mais dont les légumes ne représentent qu'une faible partie de l'activité agricole (en particulier les exploitations produisant des pommes de terre et des légumes de plein champ pour la transformation), les emplois en ETP comptabilisés dans le graphique ci-avant sont à la fois ceux pour le travail des légumes, mais également ceux pour le travail sur les autres ateliers de production de l'exploitation. Dans notre étude, les données retenues pour le chiffrage des emplois à l'horizon 2035 étant classées par Otex, une partie sans doute importante de ces emplois est donc comptabilisée dans d'autres domaines de production que les cultures spécialisées.

L'emploi en cultures spécialisées : comparaison des emplois en ETP des emplois en nombre de personnes, dans les exploitations ayant des légumes

Pour finir, d'autres données sur l'emploi en cultures spécialisées permettent en prendre conscience de l'écart entre le volume de travail sur les exploitations (volume traduit en ETP), et le nombre de personnes nécessaires pour réaliser ce travail.

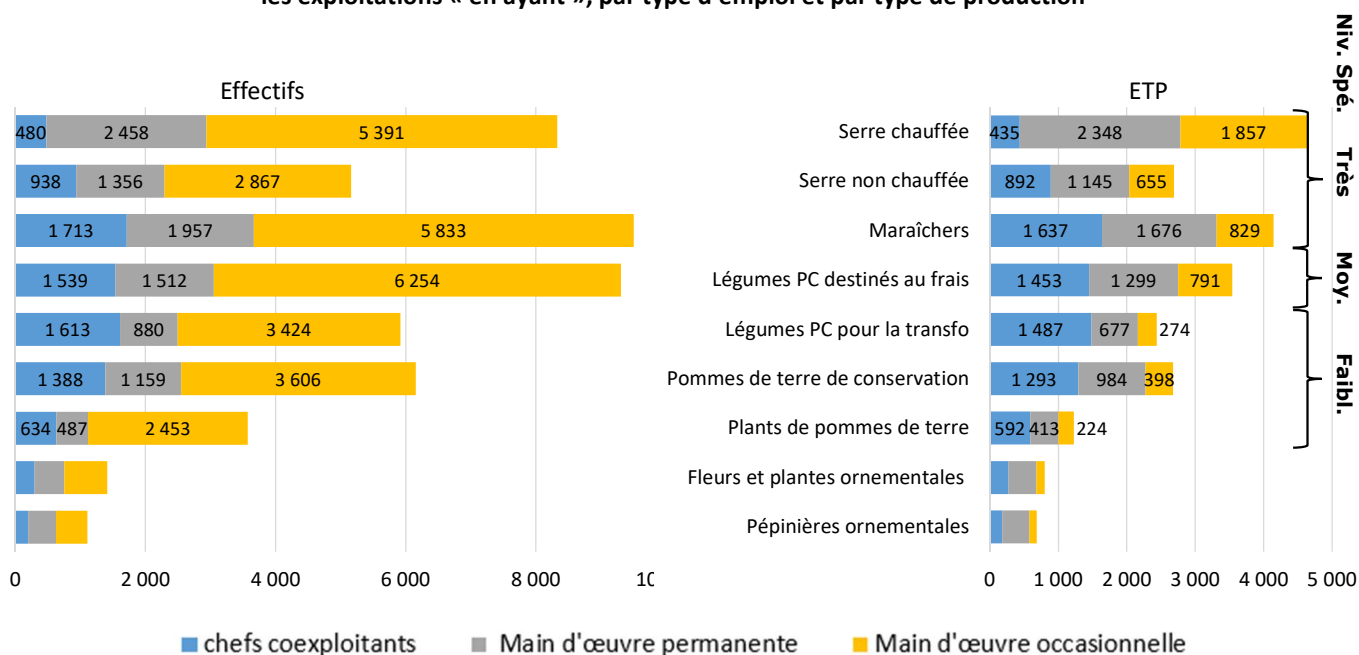
Encore une fois, les données du recensement agricole de 2020 donnent des informations sur les exploitations ayant une production de légumes ou de pommes de terre significative (PBS > 10 000 €), avec des données sur l'emploi en effectif et en ETP.

Comme dans les données présentées précédemment, **les exploitations prises en compte sont celles ayant des légumes ou pommes de terre**. Une différence ici tient au fait que sont prises en compte aussi ici **les exploitations en horticulture ornementale et les pépinières**. Le champ des exploitations étant celui des « en ayant » (c'est-à-dire exploitations ayant des légumes ou fleurs ou plantes ornementales), l'activité dominante de l'exploitation n'est donc pas forcément l'activité légumière ou horticole. Et **tous les emplois en ETP de l'exploitation sont comptabilisés, qu'ils soient affectés au travail sur les cultures légumières et horticoles, ou au travail sur les autres ateliers de l'exploitation (grandes cultures ou élevage)**.

Par contre, contrairement aux données présentées précédemment, **il peut y avoir ici des doubles comptes**. Pour une exploitation qui aurait à la fois une activité de maraichage et une activité de légumes de plein champ, les emplois seront comptés deux fois, une fois en maraichage et une fois en légumes de plein champ.

- En moyenne, en cultures spécialisées, il faut 6 salariés saisonniers ou occasionnels pour réaliser le travail d'une personne à temps plein sur une année

Nombre d'emplois en effectif et en ETP dans les exploitations ayant des productions légumières ou ornementales dans les exploitations « en ayant », par type d'emploi et par type de production



Champ : Bretagne, exploitations ayant une production de légumes ou de pommes de terre ou plante ornementale significative
 Source : Agreste – Recensement agricole 2020 – Traitements statistiques et graphiques : Chambre d'agriculture de Bretagne

Les écarts entre emplois en ETP et emplois en effectif peuvent être considérables dans certaines activités en cultures spécialisées, en raison des besoins de main d'œuvre très importants à certaines périodes, notamment au moment des récoltes qui nécessitent beaucoup de main d'œuvre sur des périodes de temps relativement courtes.

C'est donc naturellement pour la **main d'œuvre saisonnière ou occasionnelle** que les écarts sont très importants en emplois en ETP et en effectif.

Ces écarts sont particulièrement marqués en légumes de plein champ pour la transformation et en pommes de terre (de conservation et plants), avec des coefficients multiplicateurs de l'ordre de 10 pour passer des ETP aux effectifs (entre 9 et 12,5). Dans ces productions, il faut donc 10 personnes pour réaliser sur une courte période de temps, le travail d'un salarié qui travaillerait à temps plein durant une année.

En **serre non chauffée, pépinières ornementales** et en **fleurs et plantes ornementales**, il faut **5 personnes** pour réaliser le travail d'un seul ETP (coefficients multiplicateurs entre 4,4 et 5,5).

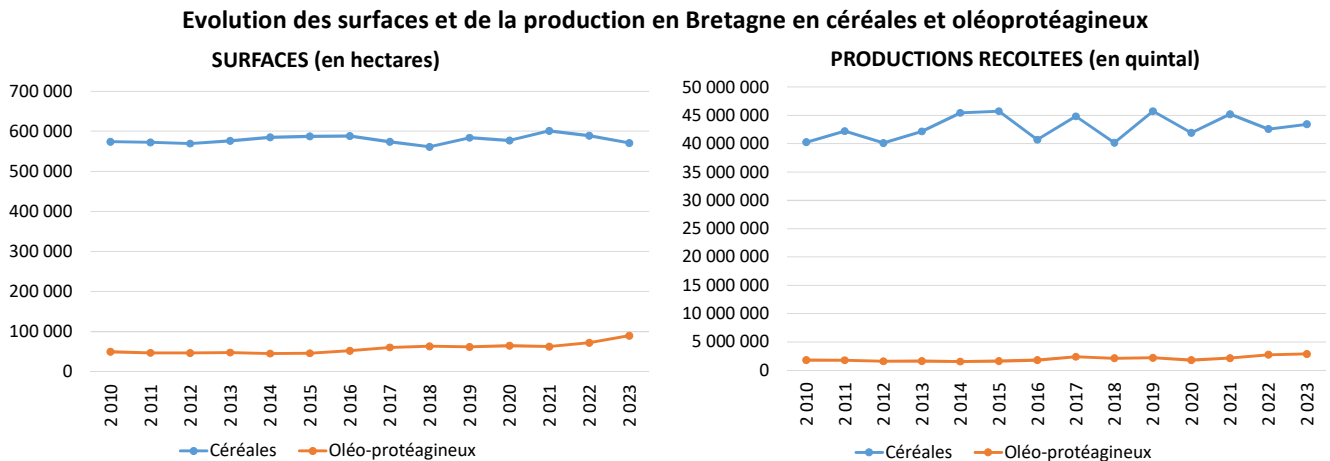
En **légumes de plein champ destinés au frais** et en **maraîchage**, les coefficients multiplicateurs sont de respectivement **7 et 7,9**.

En **serre chauffée**, il faut **2,9 personnes** pour réaliser le travail d'un seul ETP. A noter que **c'est dans cette activité que les emplois de salariés permanents par exploitation sont les plus importants** avec en moyenne 7 permanents par exploitation, contre par exemple seulement 0,8 en légumes de plein champ pour la transformation ou 1,6 en maraîchage.

6- Les grandes cultures

6-1 La production en grandes cultures

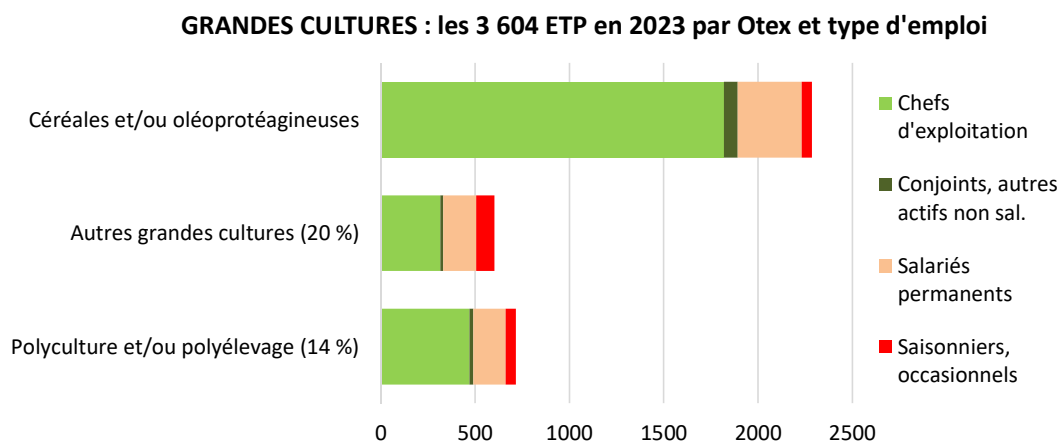
- La production est stable depuis une vingtaine d'années...
- ... avec des vases communicants entre variétés surtout liés au contexte météo.
- Un certain essor du colza s'observe en Bretagne mais il se confronte à un plafond agronomique.
- L'évolution des rendements est surtout liée au facteur météo.



6-2 Les emplois en grandes cultures

L'emploi en grandes cultures : données utilisées pour le chiffrage des scénarios

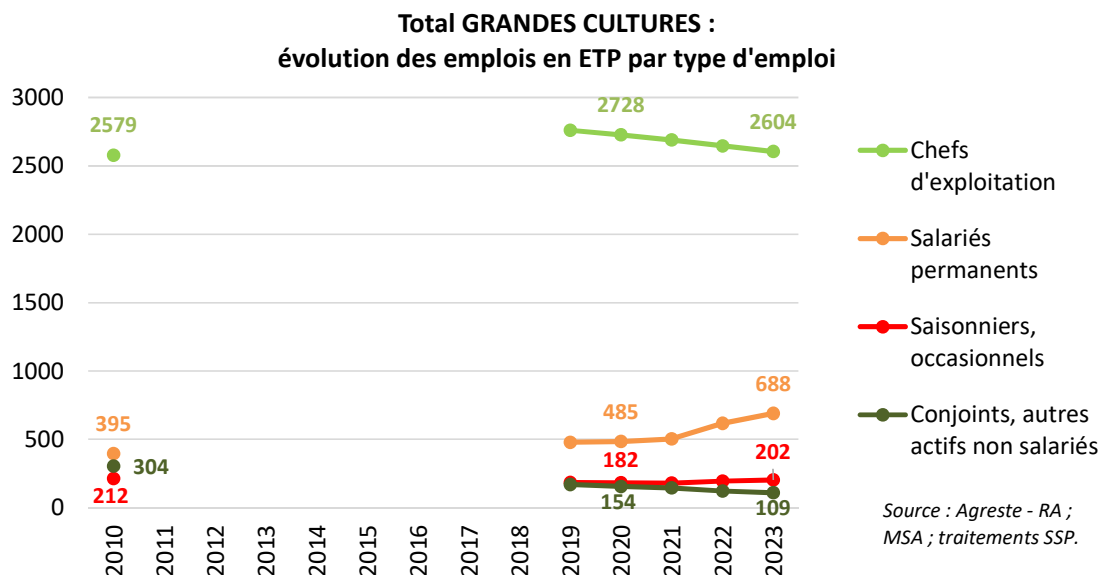
- En grandes cultures, 63 % des emplois en ETP proviennent de l'Otex spécialisée Céréales et/ou oléoprotéagineuses.



Source : Agreste - RA ; MSA ; traitements SSP, 2023(p) - Traitements Chambre d'agriculture de Bretagne

- Après une progression entre 2010 et 2020 (+0,6 % par an en moyenne), le nombre de chefs d'exploitation en grandes cultures diminue depuis (-1,5 % par an en moyenne entre 2020 et 2023)

Attention : l'importante augmentation des salariés permanents en ETP entre 2021 et 2022 est sans doute liée à un biais statistique et ne doit donc pas être considérée comme telle. Compte tenu des valeurs relativement faibles au regard de l'ensemble des ETP en production agricole, les données sont maintenues en l'état.



L'emploi en grandes cultures : profil des chefs d'exploitation

- Par rapport à l'ensemble des chefs d'exploitation, en moyenne, les agriculteurs en grandes cultures :
 - sont plus âgés,
 - sont plus souvent à temps partiel,
 - sont moins souvent en société,
 - sont plus souvent en micro-exploitation.

Caractéristiques des chefs d'exploitation en grandes cultures

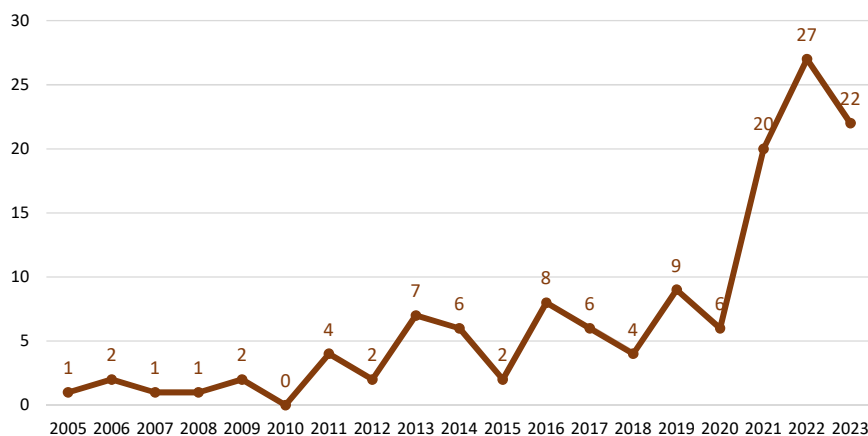
Critère	Année	GRANDES CULTURES	vs toutes Otex
Age ¹	2020	52 % des agriculteurs en grandes cultures ont plus de 55 ans	39 %
Temps de travail ¹	2020	45 % d'agriculteurs en grandes cultures à temps complet	78 %
	2020	50 % d'agriculteurs en grandes cultures à mi-temps ou moins	18 %
Statut de l'entreprise ¹	2023	54 % des agriculteurs en grandes cultures sont en société	74 %
	2010	43 % des agriculteurs en grandes cultures sont en société	67 %
Dimension économique ²	2020	29 % d'agriculteurs en grandes cultures en micro-exploitation	7 %
	2010	42 % d'agriculteurs en grandes cultures en micro-exploitation	7 %

(1) Sur le champ complet calculé des agriculteurs en grandes cultures, c'est-à-dire y compris ceux pris en compte partiellement dans les Otex Autres grandes cultures et Polyculture et/ou polyélevage.

(2) Uniquement sur l'Otex Céréales et/ou oléoprotéagineuses.

Source : Agreste – RA ; MSA ; traitements SSP

Evolution du nombre d'installations aidées en grandes cultures (céréales et oléoprotéagineux)



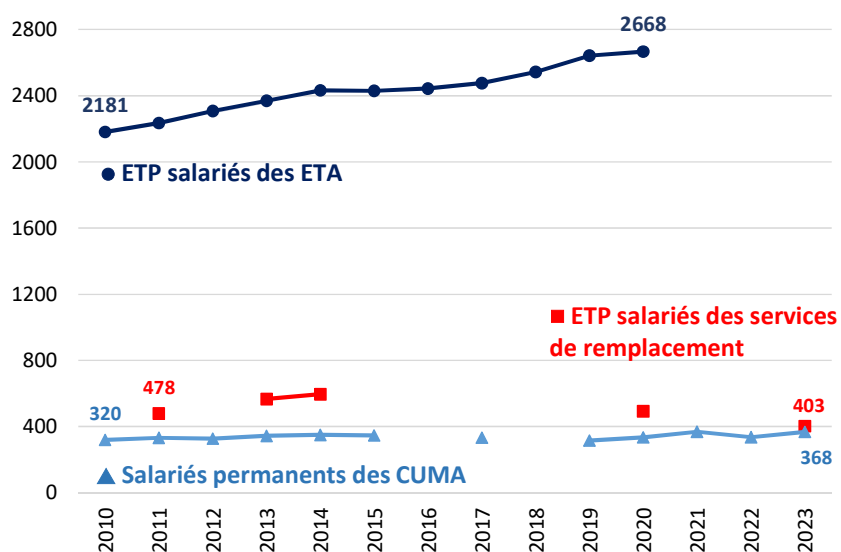
Source : Chambre d'agriculture de Bretagne

7- Les emplois dans les ETA, Cuma et services de remplacement

- Dans le machinisme agricole, l'essentiel des emplois se situe dans les ETA.
- L'emploi progresse dans les ETA... et très légèrement dans les Cuma.
- Les emplois dans les services de remplacement, après avoir longtemps augmenté, sont en diminution, au profit de l'emploi dans les groupements d'employeurs.

Comme cela a déjà été présenté ci-avant, **environ 3 400 emplois salariés supplémentaires** sont comptabilisés dans les entreprises de conduite des machines agricoles (ETA et Cuma) et dans les services de remplacement.

Evolution de l'emploi salarié dans les ETA, Cuma et services de remplacement



Sources : EDT, d'après source MSA pour les salariés des ETA ; FRCuma pour les salariés des Cuma ; FRSR pour les salariés des services de remplacement



Document édité par
la Chambre d'agriculture de Bretagne
Rue Maurice Le Lannou - CS 74223 - 35042 RENNES Cedex

Contact :
Service Économie - Emploi : Tél. 02 23 48 27 70
economie@bretagne.chambagri.fr

Avec la participation financière

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

